



Bulletin Municipal N°7 - Janvier 2022



La Forêt-sur-Sèvre
l'énergie commune

La Forêt, Montigny, La Ronde, Saint Marsault

ÉTAT-CIVIL 2021

Naissances

28 janvier	Aaron SAUTRON GUIGNARD	LR
22 mars	Milo GONZALES CANTILLANA	MY
19 avril	Milhan ROUGER	LFS
4 mai	Léo NAVARRO-CESARI	LFS
5 mai	Siana LOUREIRO	LFS
19 mai	Gabin FERRET	LR
5 juillet	Estéban AUZUREAU	LFS
5 juillet	Enola BLANDIN	MY
12 juillet	Théo PAYOT	LFS
13 juillet	Léna MERCERON	LR
9 août	Louna METAIS	SM
9 août	Lamine BA	MY
9 août	Manuela GREGET GRANDE	LFS
21 août	Julia SILVA SOUTELO	LFS
1 ^{er} septembre	Kyllian CHAUVET	LFS
15 novembre	Talie TOUBLANC	LFS
23 novembre	Lilio MERCERON	LR
2 décembre	Lehyan KWASIE	SM
8 décembre	Julia LEBON	LR

Mariages

3 avril	Daniel HUBERT et Céline ARNAUD	LR
19 juin	Jonathan METAIS et Solenne BONNIN	LR
10 juillet	Samuel GRIMAUD et Noémie PAPIN	SM
17 juillet	Cyril BERNEAU et Emilie GORRY	MY
24 juillet	Stéphane BISLEAU et Régis WOIMBÉE	LFS
9 août	G. des DORIDES et Delphine de LARMINAT	MY
14 août	Guillaume BARUS et Aurélie GAUTHIER	MY
21 août	Jenny MCWILLIAMS et Rémy FABLET	MY
9 octobre	Paul AUDUREAU et Elodie LANDRIT	LR

Décès

8 janvier	Joséphine ROCHARD	SM
26 janvier	Claude ENOND	MY
26 janvier	Jean-Claude FAURE	SM
30 janvier	André JADAUD	SM
31 janvier	Michel PICARD	SM
1 ^{er} février	Marie-Thérèse BAUD	LFS
20 février	Anne-Marie COLIN	LFS
1 ^{er} mars	Angèle BEAUFRETON	MY
18 mars	Gaston GONNORD	MY
22 mars	Jeffrey FOX	SM
24 mars	Joseph HERAULT	SM
18 avril	René BODIN	LFS
5 mai	Robert BROSSET	LR
13 mai	Roger DELAHAYE	LR
23 juin	Jean CLOCHARD	MY
7 juillet	Laurent GARAT	MY
18 juillet	Jeanne BERTRAND	LFS
5 août	Hervé SICOT	SM
17 août	Jean PUAUD	LFS
5 septembre	Marie-Louise FAVREAU	LFS
9 septembre	Renée BONNIN	LR
17 septembre	Suzanne GUINOT	LFS
18 septembre	Christine VEINBERG	SM
1 ^{er} octobre	André HERAULT	MY
5 octobre	Jean-Michel ROBIN	LR
25 octobre	Sarah BOUTEILLER	LR
30 novembre	Claude BLUTEAU	SM
16 décembre	Irène POIREAULT	LFS
24 décembre	Denise COURTIN	LFS
25 décembre	Jean-Louis PIED	MY
28 décembre	Danielle NOURISSON	LFS

SOMMAIRE

> Etat civil 2021	p.2
> Edito du Maire	p.3
> Equipe municipale	p.4 à 5
> Services municipaux	p.6
> Infos pratiques	p.7 à 8
> Agglomération du Bocage Bressuirais (déchets)	p. 9
> Annuaire économique, médical et paramédical	p. 10 à 13
> Budget 2021	p. 14
> Annuaire petite enfance	p.15
> Annuaire des associations	p.16 à 17
> Vie locale, vie associative	p.18 à 19
> Affaires scolaires	p.20 à 21
> Communication - valorisation du patrimoine culturel	p.22 à 23
> Affaires sociales	p.24 à 25
> Cadre de vie - Environnement - Développement durable	p.26 à 27
> Entretien et rénovation du patrimoine communal	p.28 à 29
> L'année 2021 en images	p.30 à 31
> La chapelle de l'Ouvroir	p.32

> La Forêt sur Sèvre

3 place Georges Clemenceau

Tél. 05 49 80 86 42

mairie@laforetssursevre.com

lundi : 10h00-12h30 et 14h00-18h00

mardi : 8h30-12h30

mercredi : 8h30-12h30 et 14h00-18h00

jeudi : 8h30-12h30 et 14h00-15h30

vendredi : 8h30-12h30 et 14h00-17h00

Direction de la publication : Thierry MAROLLEAU

Coordination : Nathanaël de FOMBELLE, adjoint et les membres de la commission « Communication »

Crédits photographiques : Mairie de La Forêt sur Sèvre – Agglo2B – Ecole des Quatre Saisons – Ecole Mère Térésa – La P'tite Marée – Les Fruits d'Annabelle – Boulangerie Gaborieau – Eric LAMBERT – Ô Fins Gourmets – La Table Ronde – Salon Créa'tif – La Parenthèse Eco – Garage Belle Auto – Christian BOUSSARD – SCEA La Terre du Cheval – Equifenn – Ecuries des Roseaux – Educ'4 pattes – Groupe Marolleau – Transports AYRAULT – Bocage Avenir Couture – SAS VIOLLEAU – SAS AURIAU – CSC du Cerizéen – Association du Petit Patrimoine – A Nous 4

ÉDITO DU MAIRE



En ce début d'année 2022, nous avons la joie de vous présenter le nouveau numéro du bulletin municipal que vous aurez le bonheur de découvrir en famille. Malgré des restrictions sanitaires prolongées, les traditionnelles fêtes de Noël et du nouvel an ont rythmé, comme chaque année, la fin du mois de décembre. Elles sont synonymes de convivialité, de joie, de bonheur et de retrouvailles avec vos proches. Le bonheur et la bienveillance qui imprègnent cette période sont nécessaires, surtout dans ce contexte incertain.

Je tiens tout d'abord à vous faire part de la création d'une association unitaire regroupant des membres des quatre territoires dans le but d'organiser des événements communs à l'échelle communale. Cette association, si bien nommée, « A nous quatre » a repris l'organisation du Téléthon qui, cette année encore, a connu un vif succès, comme toujours grâce à l'implication et à la solidarité de nombreux Foréziens. J'adresse, comme chaque année, tous mes remerciements à tous les organisateurs et animateurs, et notamment à la nouvelle association qui porte désormais l'organisation de cet événement.

L'année 2021 a été riche en événements pour la Commune. En effet, nous avons le plaisir d'accueillir une ostéopathe depuis le début de l'été. Du côté commercial, nous avons désormais un poissonnier « La Petite Marée », un nouveau traiteur « Ô Fins Gourmets » et tous les mardis soir, un vendeur de crêpes, « La folie des Crêpes ».

Retisser les liens qui ont pu se distendre avec les mesures sanitaires, synonyme de rendez-vous et d'occasions de rencontres annulés, c'est tout le sens des nouveaux dispositifs que nous lançons depuis la rentrée avec notamment des réunions regroupant l'ensemble des commerçants et entreprises et la création du Conseil municipal des Enfants, dont l'élection s'est déroulée le 6 décembre dans les mairies annexes de Montigny et Saint-Marsault. Le quotidien d'un maire consiste aussi à rencontrer les nouveaux arrivants. Certains d'entre eux m'indiquaient que la qualité et le cadre de vie propices aux familles expliquaient en grande partie le choix de leur installation dans notre commune.

Certes, tout n'est pas parfait, loin de là, et nous avons conscience que beaucoup de familles sont confrontées à de nombreuses difficultés au quotidien. Pour autant, les propos de ces nouveaux arrivants permettent de mettre en évidence les éléments qui constituent l'identité de notre belle commune : la qualité de l'offre scolaire, que ce soit dans le public ou le privé, la beauté de la commune et son cadre environnemental et patrimonial, un état d'esprit général fait d'une certaine forme de bienveillance et d'attention aux autres, une commune encore ressentie comme sûre, malgré quelques incivilités ponctuelles.

L'attractivité et le développement du territoire dans un contexte budgétaire strict, tout en maîtrisant au mieux les finances communales, sans pour autant augmenter la pression fiscale, sont autant de défis nouveaux à affronter.

Animés par cet esprit conquérant, nous nous battons au quotidien pour notre Commune. J'ai à ce propos le bonheur de vous annoncer que le jury du Label « Villes et Villages Fleuris » a décidé, suite à la visite de la commune le 28 juillet dernier, de confirmer les 2 fleurs, ce qui est un gage de qualité de la gestion de l'espace communal. Cette confirmation est due à l'implication de notre équipe « Espaces verts » des services techniques communaux, que je tiens à remercier ici particulièrement. La prochaine visite aura lieu en 2024, ce qui nous permettra, je l'espère, de pouvoir obtenir une 3^{ème} fleur !

Coté investissements, l'année 2022 sera consacrée notamment à la réhabilitation de la salle Maxime Tricoire, au projet de développement de la boulangerie, aux travaux de viabilisation du lotissement communal « L'Orée du bois II » et aux travaux de réaménagement de la rue de l'église à la Forêt sur Sèvre. 4 logements locatifs vont aussi être construits à Montigny, par Deux Sèvres Habitat, dans le lotissement « Maréchal Ferrand II », et le projet de réaménagement de la rue du stade à la Ronde est actuellement en cours d'étude.

La requalification de l'entrée du bourg de La Forêt sur Sèvre dont je vous entretenais dans le dernier bulletin municipal prend de l'ampleur, puisque, outre le réaménagement du Pont de Bois et des abords de la Sèvre Nantaise, le rond-point et ses alentours vont faire l'objet d'aménagements spécifiques, afin d'améliorer la question de la desserte des services de transports et de la sécurisation des usagers.

Une nouvelle fois, je remercie bien évidemment tous les bénévoles des associations pour leurs actions. Être membre d'une association permet de lutter contre l'exclusion et favorise une meilleure insertion sociale. Ces pratiques sont des supports essentiels de la vie, source d'engagement et d'épanouissement personnel. Elles constituent des socles éducatifs à part entière. Je suis convaincu que toutes ces activités sont fondamentalement indispensables à l'enfant, à l'adolescent et à l'équilibre de l'adulte.

Notre soutien aux associations se fait sous différentes formes : d'une manière pécuniaire avec les subventions bien sûr et les soutiens aux manifestations, mais principalement au quotidien avec l'entretien, la mise aux normes (je pense à l'accessibilité par exemple) et la réfection des locaux, cela en grande partie par le travail effectué par nos employés communaux.

Enfin, le tableau ne serait pas complet sans que je fasse part à l'équipe municipale et au personnel communal de ma reconnaissance pour leur engagement de tous les jours.

À l'aube de cette nouvelle année, je vous souhaite ainsi qu'à vos familles et vos proches mes meilleurs vœux pour 2022. Que la joie, le dynamisme et le respect envers chacun de nous, continuent de faire de notre belle Commune, un endroit agréable et accueillant pour tous. Et pour reprendre la parole de Sénèque, « Il n'y a rien qui ne cède à un travail opiniâtre, à une application constante, et à la bonne volonté, soutenue et réfléchie. » !

Thierry Marolleau

Maire de La Forêt sur Sèvre

1^{er} Vice-Président du Conseil Départemental des Deux-Sèvres



Thierry MAROLLEAU
Maire
1^{er} Vice-Président du Conseil
Départemental des Deux-Sèvres
Conseiller communautaire

**Le bureau municipal,
composé du Maire et
des Adjoint, se réunit
chaque lundi.**

**Le conseil municipal,
composé de 19 élus, se
réunit une fois par mois.
Les séances sont
publiques.**

**Vous pouvez y assister
en tant qu'habitant de la
commune.**

**Le compte-rendu des
séances est affiché dans
les Mairies. Il récapitule
les délibérations
adoptées.**



Manon FAVREAU
Conseillère municipale

ÉQUIPE MUNICIPALE

Le bureau municipal



Nathanaël de FOMBELLE
1^{er} adjoint
« Affaires scolaires »,
« Communication, valorisation du
patrimoine culturel »



Maryse NOURISSON-ENOND
2^{ème} adjointe
« Vie associative, vie locale »,
« Affaires scolaires »
Maire déléguée de Montigny



Guy BREMAUD
3^{ème} adjoint
« Services techniques », « Entretien
et rénovation du patrimoine
communal »
Maire délégué de St Marsault



Eliane AUBINEAU
4^{ème} adjointe
« Affaires sociales »



Yvon ABELARD
5^{ème} adjoint
« Cadre de vie, Environnement,
développement durable »
Maire délégué de La Ronde

Les conseillers municipaux



Maryvonne AYRAULT
Conseillère municipale



Coralie BELAUD
Conseillère municipale



Jean-Noël BODIN
Conseiller municipal



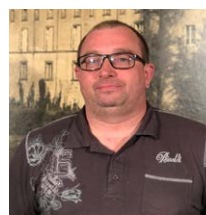
Karine CHARRON
Conseillère municipale



Fabrice COURILLAUD
Conseiller municipal



Laetitia DAUGE
Conseillère municipale



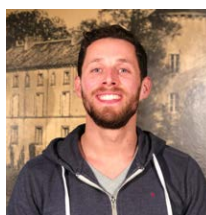
Jimmy DUFLOS
Conseiller municipal



Jean-Jacques ENOND
Conseiller municipal



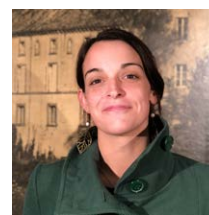
Céline FICHET
Conseillère municipale



Clément PASQUIER
Conseiller municipal



Antoine-Henri VALLETTE
Conseiller municipal



Audrey VERGNAUD
Conseillère municipale

PERMANENCES DES ÉLUS

- **Thierry MAROLLEAU, Nathanaël de FOMBELLE et Eliane AUBINEAU**

reçoivent sur rendez-vous à la Mairie. Tél. 05 49 80 86 42

- **Yvon ABELARD :** présent à la Mairie annexe de La Ronde - jeudi de 10h30 à 12h30.
- **Guy BREMAUD :** présent à la Mairie annexe de Saint Marsault - jeudi de 16h00 à 18h00.
- **Maryse NOURISSON-ENOND :** présente à la Mairie annexe de Montigny - jeudi de 16h00 à 18h00.

REPRÉSENTATIONS à l'Agglomération du Bocage Bressuirais (Agglo 2B)

- **Thierry MAROLLEAU :** Conseiller communautaire
Membre de la commission « Développement économique de l'agriculture et du commerce »
Membre de la commission « Services techniques »
Membre de la commission « Transports - Mobilité - Ruralité »
- **Nathanaël de FOMBELLE :** Membre de la commission « Enfance - Petite enfance »
Membre de la commission « Culture »
- **Maryse NOURISSON-ENOND :** Conseillère communautaire
Membre de la commission « Sports et centres aquatiques »
Membre de la commission « Environnement et milieux aquatiques »
CA Office du Tourisme du Bocage Bressuirais
- **Guy BRÉMAUD :** Membre de la commission « Aménagement et habitat »
- **Eliane AUBINEAU :** Membre de la commission « Jeunesse - Santé - Politique de la ville »
- **Yvon ABELARD :** Membre de la commission « Assainissement »
Membre de la commission « Prévention et valorisation des déchets »

• Vous souhaitez contacter un membre du Conseil municipal, vos élus disposent d'une adresse mail. Pour les contacter prenom.nom@laforetsursevre.com

DÉSIGNATIONS

- **SIEDS :** Titulaire : Yvon ABELARD / Suppléant : Guy BREMAUD
- **SVL :** Titulaire : Maryse NOURISSON-ENOND / Suppléant : Thierry MAROLLEAU
- **CNAS :** Eliane AUBINEAU

Cette année, zoom sur le Syndicat du Val de Loire (SVL)

Le SVL est le service public de l'eau potable. Il est constitué de 3 structures Intercommunales :

- Communauté de l'Agglomération du Bocage Bressuirais.
- Communauté de Communes du Thouarsais.
- Communauté de Communes Airvaudais - Val du Thouet.

Le SVL alimente ses abonnés à partir de 3 ressources : La Loire, Le Cébron et le forage de Ligaine, il est :

- Propriétaire des ouvrages,
- Responsable de la distribution d'eau.
- Vote et exécution du budget (tarifs, règlements)
- Achat d'eau nécessaire au service.
- Etude, suivi et financement des travaux (réservoirs, station de pompage, canalisations ...)
- Vérification de la bonne exécution du contrat confié à VEOLIA (Gestionnaire du réseau pour le compte du SVL)

Principaux chiffres :

Abonnés : 39 269 (+0,5%)
Longueurs du réseau de distribution = 2496 kms
Volumes vendus aux abonnés : 5 565 053 m³ (+ 3,4 %)
Consommation moyenne par abonné = 142 m³ (+ 2,9 %)
Taux de conformité des analyses physico-chimiques -P102.1 = 99,4%
Rendement du réseau = 89,1% (+1,1 PTs)
Indice Linéaire de Perte = 0,75 m³/jour/km (Gain de 0,10 m³/j/km)



www.svl79.fr





Pierre de La Roche
Saint André
 Directeur Général
 des Services

La commune compte 22 agents, œuvrant dans les Services Administratifs, Techniques, Scolaires et Entretien des locaux.

Sébastien FONTENIT a été recruté le 31 mai 2021 pour compléter l'équipe « bâtiments-voirie » suite au départ en retraite de Jean-Pierre BROSSET.

Christelle ROUSSEAU a été recrutée le 1er avril 2021 afin d'intégrer le service comptabilité de la mairie et de prendre la suite de Ginette MERCERON qui a, quant à elle, fait valoir ses droits à la retraite au 31 décembre 2021.

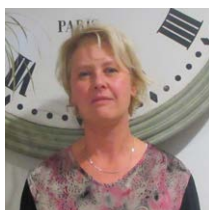
Véronique POINGT a été recrutée depuis la rentrée de septembre 2021 en vue d'assurer la surveillance de la restauration scolaire de Montigny, et d'assurer les fonctions d'ATSEM au sein de l'école publique Les Quatre Saisons.

Véronique FUZEAU et Catherine MOCQUAIS-VERDON sont toujours en disponibilité.

Nous remercions sincèrement les agents partis à la retraite pour leur professionnalisme et leur investissement au sein de la Commune, et nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux agents !



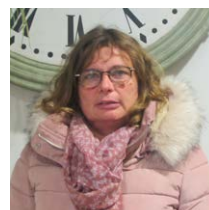
Agnès CHAUVIÈRE
 École publique maternelle,
 restauration scolaire,
 navette de bus



Sabine DURET
 Restauration scolaire,
 entretien des locaux



Isabelle DUVION
 Restauration scolaire,
 entretien des locaux



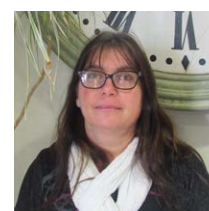
Christelle FALLOURD
 Restauration scolaire



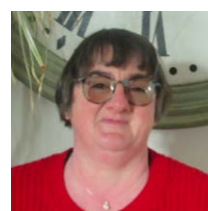
Donna FAULKNER
 Entretien des locaux, restauration
 scolaire, navette de bus



Barbara LECLÈRE
 École publique maternelle,
 restauration scolaire



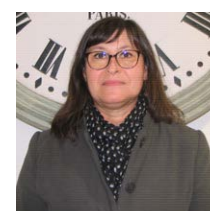
Jeanine MICHOT
 Restauration scolaire, navette
 de bus, entretien des locaux



Marie-Françoise MILCENT
 Restauration scolaire, navette
 de bus, entretien des locaux



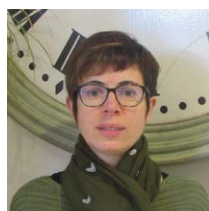
Nelly VRIGNAULT
 Restauration scolaire



Véronique POINGT
 Restauration scolaire

SERVICES MUNICIPAUX

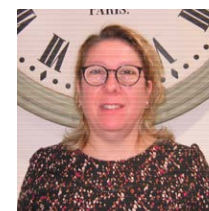
Services Administratifs



Nathalie JARRY
 Accueil, état-civil, élections



Isabelle MOINET
 Accueil, urbanisme



Christelle ROUSSEAU
 Cantine, comptabilité

Services Techniques



Pascal APPARILLY
 Responsable bâtiments,
 voirie



Flavien BLÉNEAU
 Bâtiments, voirie



Yvon BONNIN
 Bâtiments, voirie



Sébastien FONTENIT
 Bâtiments, voirie



Cédric LOIZEAU
 Responsable espaces verts



Damien CHARTIER
 Espaces verts



**Maxime
 DE MAGALHAES**
 Espaces verts

Services Scolaires, Entretien des locaux

INFOS PRATIQUES

Démarches administratives

> Carte nationale d'identité, passeports

Pour établir ou renouveler votre carte d'identité ou votre passeport, vous devez prendre rendez-vous dans l'une des mairies équipées du dispositif :

Cerizay 05 49 80 57 11
Moncutant 05 49 72 60 44
Bressuire 05 49 80 49 80
Mauléon 05 49 81 17 00



Documents à fournir :

- Le récapitulatif de la pré-demande en ligne (à effectuer sur le site de l'ANTS : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr>)
- Une photo d'identité
- Un justificatif de domicile récent (facture eau, électricité, téléphone, dernier avis d'imposition ...)
- Une copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois s'il s'agit d'une première demande ou si l'ancien titre est périmé depuis plus de 5 ans.

Tarifs :

Carte nationale d'identité : première demande et renouvellement gratuit ;
25 € en cas de perte ou vol
Passeport : majeur 86 € ; 15-18 ans 42 € ; moins de 15 ans 17 €

> Carte grise, permis de conduire

Pour obtenir une carte grise ou un permis de conduire :
<http://www.ants.gouv.fr>



> Liste électorale

Pour vous inscrire, vous pouvez :

Venir à la mairie avec les pièces exigées (photocopie d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile)

Vous inscrire par internet :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

En cas de changement d'adresse à l'intérieur de la commune, vous devez signaler votre nouvelle adresse auprès de la mairie en présentant un justificatif d'identité et un justificatif de domicile.

A noter ! Les élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril 2022 et les élections législatives les 12 et 19 juin 2022.

Vous pouvez dès à présent vous inscrire sur les listes électorales.



> Recensement citoyen

Tout jeune Français dès 16 ans, doit se faire recenser pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat ...).

Comment procéder ? Il faut se présenter à la mairie de son domicile muni des pièces suivantes : carte nationale d'identité et livret de famille ou acte de naissance. Une attestation de recensement, à conserver précieusement, sera délivrée.



Coordonnées et horaires d'ouverture des mairies

Mairie principale

> La Forêt sur Sèvre

3 place Georges Clemenceau

Tél. 05 49 80 86 42

mairie@lafaforetsursevre.com

lundi : 10h00-12h30 et 14h00-18h00

mardi : 8h30-12h30

mercredi : 8h30-12h30 et 14h00-18h00

jeudi : 8h30-12h30 et 14h00-15h30

vendredi : 8h30-12h30 et 14h00-17h00

Mairies annexes

> Montigny

4 rue des lavandières

Tél. 05 49 80 52 56

montigny@lafaforetsursevre.com

jeudi : 16h00-18h00

> La Ronde

1 place de l'Eglise

Tél. 05 49 72 76 46

laronde@lafaforetsursevre.com

jeudi : 10h30-12h30

> Saint Marsault (fermée pour cause de travaux)

12 rue de la Vendée

Tél. 05 49 80 87 51

saintmarsault@lafaforetsursevre.com

jeudi : 16h00-18h00

Urbanisme - Environnement

Vous souhaitez faire construire une maison sur la commune ?

3 lotissements s'offrent à vous ...

Renseignez-vous auprès de la Mairie au 05 49 80 86 42

> La Fleur du Levant (La Ronde)

5 parcelles de 578 m² à 777 m²

Prix de vente : 17,50 € le m²



> Maréchal Ferrant II (Montigny)

6 parcelles de 593 m² à 948 m²

Prix de vente : 25,00 € le m²



> Rue du Beau Soleil (Montigny)

1 parcelle de 933 m²

Prix de vente : 21,50 € le m²



> Vallée de Lière (St Marsault)

1 parcelle de 1064 m²

Prix de vente : 6912,50 €



Déclaration préalable

Type de travaux	Nombre d'exemplaires	Délai d'instruction
Murs - Clôture - Plantation haie - Piscine - Travaux aspect extérieur	2	1 mois à partir de la date de dépôt de la demande (sauf si périmètre du monument historique ex : Château de La Forêt sur Sèvre ou du Manoir à La Jobtière à La Ronde)
Garage - Dépendance ... (surface de plancher ou emprise au sol entre 5 m ² et 20m ²)	2	

Les murs en parpaings doivent être enduits sur les deux côtés. Avant toute construction d'un mur en limite de propriété, il est indispensable de s'assurer du respect d'une implantation conforme au bornage existant.

Permis de construire

Type de travaux	Nombre d'exemplaires	Délai d'instruction
Construction d'une maison - Garage- Dépendance - Agrandissement ... dont la surface de plancher ou l'emprise au sol est supérieure ou égale 20 m ²	2	2 mois à partir de la date de dépôt de la demande (sauf si périmètre du monument historique ex : Château de La Forêt sur Sèvre ou du Manoir à La Jobtière à La Ronde)
Recours à l'architecte si les travaux conduisent à franchir les 150 m ² de surface de plancher	2	

Attention, selon que vous habitez dans une zone : agricole, urbanisée, naturelle... les incidences ne sont pas les mêmes pour les travaux d'extension, de réhabilitation que vous envisageriez. Le règlement du Plan d'Urbanisme Local Intercommunal (PLUi) est un document d'urbanisme à l'échelle de la commune qui fixe les règles générales d'utilisation du sol. Avant toutes constructions, il est possible d'en faire la demande à la mairie ou bien de le télécharger sur le site de la mairie www.laforetsursevre.com

Travaux entrepris sans demande d'autorisation d'urbanisme

La réalisation de travaux sans autorisation ou non conformes à l'autorisation obtenue constituent des infractions. Les infractions aux règles d'urbanisme sont des délits qui engagent votre responsabilité pénale. Ces délits pourront être suivis de poursuites judiciaires assorties de diverses sanctions, allant jusqu'à la démolition des constructions non autorisées. Plusieurs bâtiments font actuellement l'objet de poursuite sur la commune. RAPPEL : même les travaux non soumis à autorisation doivent respecter les règles du PLUi.

Effectuer vos demandes d'urbanisme en ligne dès janvier 2022

En partenariat avec les centres instructeurs et les communes, le Syndicat d'Énergie des Deux-Sèvres (SIEDS) a mutualisé sur son territoire un guichet numérique dédié aux autorisations d'urbanisme : « le SIGil'urba ».

Conformément à la loi ELAN, à compter du 1^{er} janvier 2022, les particuliers comme les professionnels pourront déposer leurs demandes d'autorisation d'urbanisme directement en ligne (demande de certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, etc.).

Ce nouveau téléservice sera disponible sur le site internet de la commune et de l'Agglo2b. L'information sera affichée en mairie à partir du 1^{er} janvier 2022.

Ainsi, vous pourrez déposer une demande en ligne et suivre son évolution en temps réel, soit :

- en créant votre compte sur le guichet numérique,
- en vous connectant via Franceconnect (ex : Numéro fiscal, Numéro Améli, La Poste ...)

Quels sont les avantages de la dématérialisation des demandes d'urbanisme ?

- un gain de temps avec la possibilité de déposer son dossier en ligne à tout moment,
- une assistance en ligne pour vous accompagner dans vos démarches,
- des économies d'impression et d'envois postaux.

Il vous sera toujours possible de déposer en mairie votre dossier au format papier. Cependant, toute demande électronique devra se faire exclusivement via le guichet numérique du SIGil'urba.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) - Le projet soumis à enquête publique

Le Conseil Communautaire de l'Agglomération du Bocage Bressuirais a approuvé le 9 novembre dernier le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Bocage Bressuirais et l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et Patrimoine valant Site Patrimonial Remarquable ((AVAP-SPR) de Mauléon, servitude d'utilité publique dudit PLUi.

À compter du 1^{er} janvier, les deux documents approuvés seront tenus à la disposition du public au siège de l'agglomération.

Les 33 communes disposeront du PLUi approuvé sur clé USB et d'impression papier des pièces suivantes :

- le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) ;
- le règlement ;
- les planches de zonage de la commune ;
- les Orientations d'Aménagement et de Programmation portant sur leur territoire communal.

Conformément à l'article R153-22 du code de l'urbanisme et dans des délais sur lesquelles la collectivité ne peut malheureusement pas s'engager, le PLUi sera consultable électroniquement sur le Géoportail de l'urbanisme à l'adresse :

<http://www.geoportail.gouv.fr>

DÉCHETS 7 erreurs les plus courantes

les objets en métal ou en plastique déposés dans le bac jaune

Jouets, casseroles, petits électroménagers ... doivent être apportés en déchetteries et non déposés dans le bac jaune. En revanche, la vaisselle jetable peut être déposée dans le bac jaune avec les emballages et les papiers.



les emballages en verre dans le bac jaune ou noir

Quelques bouteilles, pots et bocaux en verre sont encore retrouvés dans les bacs d'ordures ménagères ou ceux dédiés aux emballages et papiers. Pourtant, le verre se recycle à l'infini. Il doit être déposé dans les conteneurs collectifs de verre des points de collecte.



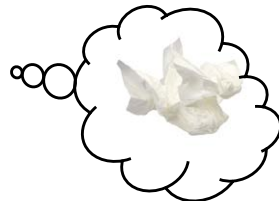
les déchets recyclables mis dans un sac ou imbriqués les uns dans les autres

Déposez vos emballages et vos papiers en VRAC. Surtout pas de sac, même en papier (type sac kraft).



les emballages non vidés

Les emballages ne doivent pas contenir de restes de nourriture ou de liquides. Pensez à bien les vider, sans les laver.



les articles d'hygiène jetés dans le bac jaune

Les couches, protections hygiéniques, serviettes et mouchoirs ne sont pas recyclables. Ils sont à jeter dans la poubelle d'ordures ménagères.



les textiles déposés dans le bac jaune

Pour recycler les textiles, il n'y a qu'une solution : déposez tous vos vêtements, le linge de maison et chaussures, même usagés, dans un point d'apport rendez-vous sur refashion.fr/citoyen pour trouver le point d'apport le plus proche de chez vous.



les cartons de grande taille dans le bac jaune

Lorsqu'ils sont plus grands qu'une boîte à chaussures, les cartons gênent la collecte et bloquent les machines de tri. Ils doivent être déposés en déchetterie.

RAPPEL de ce qui doit rester dans la poubelle d'ordures ménagères (liste non exhaustive)

Mégots de cigarettes, protections d'hygiène intime, tampons hygiéniques, mouchoirs à usage unique, couches, scotch, vaisselle cassée, lingettes, cotons démaquillants, cotons tiges, déchets de viandes ou poisson, masques jetables, papiers et cartons souillés, poussières, balayures, sacs d'aspirateur, cendres, litière minérale des animaux domestiques, caoutchouc des bocaux, agrumes, petits déchets de bricolage, lames et rasoirs jetables, ampoules cassées ...

RAPPEL : LE DEPOT SAUVAGE EST INTERDIT

Tout dépôt de déchets, même au pied des conteneurs collectifs, est interdit et considéré comme un dépôt sauvage. Il est donc passible d'une facture de 110€ pour frais de nettoyage et d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500€. Le tri des déchets est obligatoire. Les déchets recyclages (emballages et papiers) doivent être triés. Tout défaut de tri (ordures ménagères dans le bac jaune par exemple) est passible d'une facture de 45€.

DÉCHETTERIES

Déchets verts :

- déchetterie de Cerizay (ZA Longchamps - 05 49 80 08 97) toute l'année les lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

- déchetterie de Moncoutant (Maison neuve - 05 49 72 38 60) toute l'année les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Autres déchets :

- déchetterie de Cerizay (ZA Longchamps - 05 49 80 08 97) ou Moncoutant (Maison neuve - 05 49 72 38 60)

Annuaire économique, médical et paramédical

Artisans, commerçants

BOULANGERIE - PÂTISSERIE

Caroline et Fabrice GABORIEAU

35 rue du Mal de Lattre de Tassigny (LF)

Tél. 05 49 80 87 14

Mail : fababorieau@orange.fr

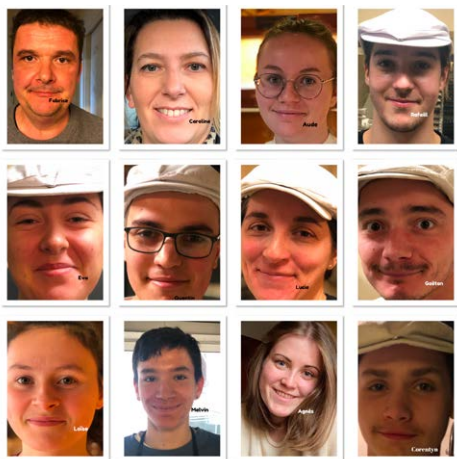
Site internet : www.boulangerie-gaborieau-79.fr

Facebook : Boulangerie Caroline et Fabrice Gaborieau

Instagram : boulangeriefabricegaborieau

Cet établissement est avant tout l'œuvre de notre couple. Caroline et moi dirigeons cette affaire depuis 1999, date de notre installation à La Forêt sur Sèvre, avec au départ deux salariés. Aujourd'hui, 11 collaborateurs opèrent dans notre établissement que nous nous attachons à rendre dynamique, esthétique, accueillant et professionnel.

Je manage de mon côté la partie boulangerie-pâtisserie et Caroline la partie vente en magasin, marketing, communication, publicité. Nous avons sans cesse de nouveaux produits et restons constamment à l'écoute du client.



POISSONNERIE

La P'tite Marée

Philippe ROUX et Chantal QUEINNEC

7 place Georges Clémenceau (LFS)

Tél : 06 23 91 80 25

Mail : coolfil178@gmail.com

La P'tite Marée propose des poissons fumés et frais, des huîtres et fruits de mer. Ainsi qu'un dépôt de légumes issus de l'agriculture biologique.

Philippe ROUX et Chantal QUEINNEC ont démarré leur activité à Courlay en octobre 2020 et sont installés à La Forêt sur Sèvre depuis avril 2021.



VENTE DE FRUITS

Les Fruits d'Annabelle - Annabelle LEBRUN

1 rue de La Fontaine (LR)

Tél : 07 83 79 39 12

Site internet : www.lesfruitsdannabelle.fr

Facebook : LesFruitsAnnabelle

Ventes de fruits de saison et issus de l'agriculture biologique

Créé en novembre 2020 à l'occasion du second confinement lié à l'épidémie de COVID19.

Après 10 ans d'interruption, je reviens à mes premiers amours : le commerce de fruits et légumes, j'y suis tombée quand j'étais petite !

Sélectionner des produits de qualité, les mettre en valeur, croiser le chemin de chacun de mes clients et essayer de les satisfaire : chaque étape est un plaisir.

Promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et des hommes ainsi qu'une consommation de saison est dans mon ADN.

En plus des fruits frais, vous trouverez une gamme de fruits secs et quelques références d'épicerie.



MARAICHAGE

Eric LAMBERT

L'Auzière (SM)

07 70 03 06 45

Mail : lamberick@gmail.com

Facebook : ferme de l'oseraie

Installé comme maraîcher depuis deux ans, Eric LAMBERT a également repris l'activité familiale d'osiericulture créée dans les années 80. Il propose des productions agricoles diversifiées avec comme activités principales :

- Le maraîchage diversifié et les légumes de saison en utilisant la technique dite « bio-intensive » avec un travail minimum du sol et une forte densité de production.

- L'osiericulture avec la production d'osier à destination de vannier, de différentes variétés et couleurs.

Eric LAMBERT propose également la vente de foins en petites bottes et travaille actuellement sur un projet de production de fruits. Toutes ses activités sont certifiées AB.

Eric LAMBERT est présent sur les marchés de Saint Mesmin (jeudi) et Pouzauges (samedi). Il propose également un dépôt de légumes à la poissonnerie La P'tite Marée à La Forêt sur Sèvre. Il est aussi possible d'acheter des paniers de légumes directement à la ferme.



RESTAURANT - TRAITEUR

Ô Fins Gourmets (traiteur)

Mélanie AYRAULT et Pierre BAYLET

5 rue Monseigneur Vion (LFS)

Tél : 05 49 80 96 47

Mail : reservation@ofinsgourmets.fr

Site internet : www.ofinsgourmets.fr

Facebook : Ô Fins Gourmets

Ouvert en août 2021, Ô Fins Gourmets est une boutique de plats à emporter, menus du jour du mardi au vendredi et à la carte sur réservation les samedi et dimanche. Mélanie AYRAULT et Pierre BAYLET proposent également un service de chef à domicile, des gâteaux sur mesure, de petits événements



La Table Ronde (Traiteur - Restaurant)

Jean-François BOBINEAU

Panièvre (LF)

Tél. 05 49 65 48 18

Mail : bobineau.restaurant.traiteur@gmail.com

Facebook : Restaurant-traiteur bobineau

Installés depuis 2002 sur la commune, Jean-François BOBINEAU et son épouse Brigitte vous proposent une restauration traditionnelle et un service traiteur pour vos banquets, mariages, baptêmes, associations ...



COIFFURE

Salon Créatif - Virginie POUZET

19 rue Mal de Lattre de Tassigny (LFS)

Tél : 05 49 80 88 20

Mail : creatiflaforetsursevre@gmail.com

Site internet : www.creatiflaforetsursevre.com

Facebook : salon créatif

Création du salon en 2004 (reprise de celui de Mme GRELLIER). En 2013, le salon déménage dans l'ancienne boulangerie de M. FONTENEAU. Virginie POUZET en profite pour créer un nouveau salon. En 2020, elle reçoit le titre de Maître Artisan.

Virginie POUZET propose des coiffures mixtes et enfants, des soins adaptés spécifiques au cuir chevelu et des cheveux. Ainsi que des soins esthétiques le jeudi après-midi avec la venue d'une esthéticienne confirmée.

Créatif
19 Rue Mal de Lattre de Tassigny
79380 La Forêt sur Sèvre
05 49 80 88 20
www.creatiflaforetsursevre.com

ATELIERS CREATIFS

La parenthèse éco - Isabelle GOIZET-REIGNE

7 rue Beau Soleil (MY)

Tél : 06 06 44 39 46 ou 05 49 81 21 64

Mail : laparentheseeco@gmail.com

Site internet : www.la-parenthese-eco.wixsite.com/ateliers

Enseignante pendant 20 ans, j'ai souhaité en 2017 poursuivre mon travail de transmission mais dans un domaine qui me tient à cœur depuis toujours. Et à l'heure où les enjeux environnementaux se font de plus en plus pressants, c'est aussi ma manière de contribuer à faire évoluer nos gestes du quotidien et nos habitudes de consommation. Mes ateliers sont nomades et je me déplace là où l'on fait appel à mes services. Je propose des animations autour des pratiques éco-responsables dans notre quotidien : ateliers pour apprendre à faire ses produits cosmétiques et ménagers, ateliers créatifs pour donner une seconde vie à nos "déchets" (création d'objets déco ou utiles & de bijoux à partir de matériaux de récupération). J'interviens auprès des particuliers mais aussi des associations, municipalités, entreprises, établissements scolaires ... Tout public.



GARAGES

Belle Auto - Charly et Christelle CORNUAU

2 rue Puy Cantin (SM)

Tél. 05 49 80 84 62

Site internet : www.eurorepar.fr/garage-belle-auto-saint-marsault-3352.html

Présent sur la commune depuis 2005, le garage est créé par Christelle CORNUAU qui reprend le garage VERGNAUD en entreprise individuelle. Elle s'associe en juin 2010 avec Charly et Guy CORNUAU.

Activités : entretien, réparation, mécanique, géométrie, vidange de boîtes, carrosserie, dépannage, station de lavage, service de cartes grises, vente de véhicules neufs et d'occasion, location de véhicules.



Marc SIREAU

29 bis rue du Mal de Lattre de Tassigny (LF)

Tél. 05 49 80 83 02

Dominique BONNIN (Carrosserie Auto)

6 Le Vivier (MY)

Tél. 05 49 80 54 85

Site internet : www.carrosserie-bonnin-cerizay.fr

CONCESSION AGRICOLE FENDT

Etablissements AURIAU

16 Le Vivier (MY)

Tél : 05 49 80 10 31

Mail : montigny@auriasas.com

Site internet : www.auriasas.com

Facebook : ETS AURIAU

En 1950, M. Albert AURIAU reprend l'entreprise de vente et de réparation de voiture Bonnet, qui en 1952 devient distributeur de la marque Société Française et s'oriente vers la vente de matériel agricole. En 1962, la marque Société Française disparaît et l'entreprise devient alors distributeur Ford et dispose d'une équipe composée alors de 14 personnes. En 1985, Albert AURIAU lègue son entreprise à son fils M. Michel AURIAU et c'est ainsi que la SARLAURIAU voit le jour à La Grimaudière (86). Un an après, l'entreprise achète la Motoculture de la Vienne à Poitiers, et c'est ainsi que la société Auriau Agriculture Service fut créée. En 1990, la SARL AURIAU change enfin de statut juridique et devient AURIAU SA, en ayant toujours M. Michel AURIAU comme PDG. Durant la même année, l'entreprise connaît un autre changement majeur, elle devient concessionnaire John Deere après la création du groupe New Holland et le rachat de Ford par Fiat. En 2006, le site de Poitiers est transféré sur une nouvelle base située à Iteuil et la concession de Surgères est créée en décembre (après le rachat des Ets Charpentier). Les établissements AURIAU passeront sous la marque Fendt et JCB en 2007 ! L'entreprise a été cédée à Christophe MORVAN, le 1er janvier 2013. Dans un souci de proximité, il fait l'acquisition en avril 2014 d'un nouveau site dans les anciens locaux du Garage Millerieux à La Forêt-sur-Sèvre puis en 2017 avec l'acquisition de Scar BHL à Saint-Pardoux-Soutiers. En 2017, la direction souhaite se diversifier et distribue une nouvelle gamme avec la carte Valtra sous l'entité PCL AURIAU. L'entreprise est maintenant composée de 91 personnes et de 5 bases qui rayonnent sur la Vienne, les Deux-Sèvres et le Nord de la Charente-Maritime.



PAYSAGISTE

Nicolas COUPRI

4 rue du Plessis Mornay (LF)

Tél. 06 73 44 77 00

BAR - TABAC - PRESSE - AGENCE POSTALE

LE BAR'IK - TONY ETAVARD

54 rue Mal de Lattre de Tassigny (LFS)

Tél : 05 49 80 84 40

Mail : tonyetavard@gmail.com

Facebook : Le Bar'ik

Anciennement « Le sporting bar », le bar tabac presse est présent sur la commune depuis que « le monde est monde ». Outre les activités de bar tabac presse FDJ, le Bar'ik est également relais de La Poste, et Point Bleu du Crédit Mutuel. Vous pouvez également acheter vos cartes de pêche.

ÉLECTRICITÉ, CHAUFFAGE

Frédéric LANDRIT

8 Le Buisson (LR)

www.entreprise-landrit.com

Tél. 05.49.72.75.57

Site internet : www.entreprise-landrit.com

Christian BOUSSARD

7 L'Ivronnière (LR)

Tél. 05.49.74.15.67

Mail : boussard.christian@sfr.fr

Installé depuis 2007, présent sur la commune depuis mars 2012, Christian BOUSSARD a plusieurs cordes à son arc : électricité, plomberie, chauffage toutes énergies, VMC, en neuf, rénovation et dépannage.

ÉLECTRICITÉ
PLOMBERIE
CHAUFFAGE
ISOLATION
Neuf et rénovation
Christian Boussard

RGE
ECO
artisan
La nouvelle énergie du bâtiment

L'Ivronnière - 79380 LA RONDE
Tél. 05 49 74 15 67 - Mob. 06 15 34 46 17
boussard.christian@sfr.fr

RÉNOVATION BATIMENTS

Yvan CLERGEAU

8 Le Beugnon (MY)

Tél. 06.66.88.13.59

MARECHAL FERRAND - EQUITATION - CHEVAUX

La Terre du cheval - Jimmy et Steeve GEFARD

Le Bois Bachelier (SM)

Tél : 06 85 06 17 01

Mail : geffard.jimmy@gmail.com

Facebook : Ferme équestre La Terre du Cheval

Instagram : La terre du cheval

La SCEA la Terre du Cheval est avant tout une affaire de famille. Créée en avril 2021, la société associe Jimmy et Steeve GEFARD, fils de Loïc GEFARD, qui ont décidé de poursuivre l'aventure débutée par leur père il y a 13 ans sur la ferme du Bois Bachelier à Saint Marsault. Aujourd'hui à la retraite, Loïc continuera d'accompagner le projet de ferme équestre de toute sa passion et son expérience. Jonathan FONTAINE, neveu de Loïc, s'implique également beaucoup dans le projet. La volonté commune de toute cette équipe est d'offrir un vrai service aux passionnés d'équitation mais aussi de faire découvrir leur site naturel plein de richesses.

La Terre du Cheval propose des pensions pour chevaux et poneys, de l'équitation (initiation, cours et concours), des activités équestres et de loisirs ainsi que de l'élevage.

Depuis juillet 2020, La Terre du Cheval collabore avec Tifenn COOPMAN, monitrice d'équitation intervenant sur la ferme équestre.



Entreprises

Equifenn – Tifenn Coopman

Le Bois Bachelier (SM)

Tél : 06 82 81 03 55

Mail : tifenn.coopman@laposte.net

Facebook : Equifenn

Monitrice d'équitation depuis 12 ans, Tifenn s'est installée en tant que monitrice indépendante depuis le 1er juillet 2020 à Saint Marsault et à domicile. Elle propose des cours d'équitation individuels ou collectifs, des randonnées, du débouillage et travail du cheval et elle valorise le cheval d'endurance.



Ecuries des Roseaux – Elodie Martineau

4 La Papinière (MY)

Tél : 06 61 78 25 56

Mail : martineau.elodie2@yahoo.fr

Site internet : www.ecuriesdesroseaux.fr

Facebook : ecuriesdesroseaux

Créées en avril 2020, les Ecuries des Roseaux propose une pension pour chevaux, le commerce et la valorisation des chevaux, du coaching en compétition et des cours d'équitation.



EDUCATEUR CANIN

Educ'4pattes – Vanessa FAUCON

2 La Papinière (MY)

Tél : 06 32 35 04 98

Mail : educ4pattes.contact@gmail.com

Site internet : www.educ4pattes.fr

Facebook et Instagram : Educ'4pattes

Installée depuis 2020, Vanessa FAUCON est éducatrice canin comportementaliste. Les séances sont individuelles et adaptées aux problèmes rencontrés par les propriétaires de chiens. J'utilise des méthodes douces et naturelles et je m'adapte au caractère et au comportement du chien.



METALLERIE

GSCM

Parc économique de l'Ouchette (LFS)

Tél 09 77 89 17 89

Site internet : www.gscm-acier-fabrication.fr

TRANSPORT ET COMMERCE

Groupe Marolleau (volailles et lapins vivants)

5 La Gouinière (LR)

Tél : 05 49 72 82 43

Facebook : Marolleaugroupe

Le groupe MAROLLEAU, qui emploie 50 personnes, est tout d'abord une société familiale qui est née et qui a grandi à la Gouinière, La Ronde, La Forêt sur Sèvre. Thierry MAROLLEAU s'est installé en 1984, avec son père Pierre MAROLLEAU, sur l'exploitation agricole familiale. Une activité de vente directe de la production a été lancée. En 1992, Serge MAROLLEAU a rejoint l'entreprise. Pierre MAROLLEAU prend sa retraite en 1994. Thierry et Serge MAROLLEAU continuent de développer La Sarl MAROLLEAU sur le site de la Gouinière, La Ronde. L'activité commerce de volailles s'étend par le rachat d'un site à Valence dans La Drôme en 2008, de la SARL Dulau en 2010 à Pomarez dans les Landes et de la SARL Mingan Frères en 2014 en Bretagne. Le groupe continue de grandir et la SARL Marolleau est devenue une SAS Transports MAROLLEAU en 2020 en intégrant un nouvel actionnaire, Jordan MAROLLEAU. L'entreprise est reconnue sur ses marchés au niveau national. Elle travaille aussi à l'export et a su faire face aux défis climatiques en installant plusieurs structures photovoltaïques sur ses bâtiments permettant une production de 2 mégawatts.



Transports Ayrault (animaux vivants)

10 Le Vivier (MY)

Tél : 05 49 80 05 91

Mail : compta@ayrault-transports.com

Site internet : www.ayrault-freres-transports.com

La société est créée en 1974 par Alain AYRAULT qui embauche son premier chauffeur. 10 ans plus tard, il s'associe avec son frère Freddy AYRAULT. En 1998, ils s'associent avec le groupe SCABEV qui devient TERRENA par la suite. En 2001, les frères AYRAULT reprennent les transports LECHAT. Alain AYRAULT fait valoir ses droits à la retraite en 2015. L'année suivante, Gérard BRUNEAU rejoint Freddy AYRAULT pour la gestion de la société ; David AYRAULT prend la gestion du garage. Quant à Damien BERTHELOT, il rejoint la gestion de l'exploitation. En 2019, la société AYRAULT Frères reprend son autonomie à 100 %. A ce jour, l'entreprise compte 34 salariés et dispose d'un parc de 21 camions. Son activité : transport d'animaux vivants et de marchandises, location de véhicules, entretien de poids lourds et utilitaires, centre d'allotement.



SLT (transport frigorifique, produits alimentaires)

59 rue Mal de Lattre de Tassigny (LFS)

Tél : 05 49 74 51 43

Site internet : www.slt-services-locations-transports.fr

HABILLEMENT

Bocage Avenir Couture

1 rue Chanoine Turpault (LFS)

Tél : 05 49 80 86 11

Mail : bocageavenircouture@orange.fr

Site internet : www.bocageavenircouture.com

Façonnée de prêt à porter de luxe sur des vêtements femme tissus flous et fabrication de robes, chemisiers, jupes, etc... pour des grandes maisons parisiennes.

L'entreprise existe depuis 1956 sous le nom de Bocage Confection. Elle s'est transformée en SCOP en 2003 avec la reprise par ses salariés à 56 personnes au lieu de 210 sur ce site. Chaque salarié est actionnaire de son entreprise et fonctionne avec un effectif variable de 65 à 75 personnes actuellement. C'est un domaine peu connu mais complexe techniquement, avec des précisions et de la rigueur qui demande de la qualité à toutes les étapes.



PRODUCTION ENGRAIS

SAS Violleau

La Gouinière (LF)

Tél : 05 49 80 74 01

Mail : contact@violleau.fr

Site internet : www.violleau.fr/fr

Installés depuis plus de 20 ans à la Ronde, employant 22 salariés, nous sommes spécialisés dans la production d'amendements et d'engrais organiques formulés à base de matières animales et végétales. Nos formulations se présentent sous deux formes : des composts et des bouchons. Aujourd'hui, filiale du groupe AKIOLIS, VIOLLEAU valorise en fertilisants durables et circulaires les coproduits issus des industries agricoles et agro-alimentaires transformés par notre maison-mère.

Nous avons lancé en 2013 une nouvelle unité de fabrication de bouchons pour compléter notre activité historique de compostage. Avec une capacité de production initiale de 32 000T, notre outil a été modifié en 2020 et produit aujourd'hui 40 000T de bouchons par an avec un fonctionnement en 3x8. Le développement de l'Agriculture Biologique en France et en Europe nous amène aujourd'hui à expédier nos engrais sur l'ensemble du territoire national mais aussi vers les pays limitrophes.



PRODUITS COMPOSITES

A4 Solutions

Parc économique de l'Ouchette (LFS)

Tél : 05 49 80 84 10

Mail : contact@a4solutions.fr

Site internet : <http://a4solutions.fr/>

La société a été créée par deux passionnés d'innovation qui, après plus de 20 ans dans le composite, avaient envie d'ouvrir de nouveaux horizons pour leurs clients. Présente sur la commune depuis le 1er février 2018, A4 solutions, qui emploie 20 salariés, est spécialisée dans la conception de produits, l'usinage de modèles, la fabrication d'outillages et la réalisation de prototypes.



PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Dr Jean-Paul CHEVANCE (Médecin)

61 rue Mal de Lattre de Tassigny (LFS)

Tél : 05 49 80 86 70



Pharmacie THOMAS et LECLERC

39 rue Mal de Lattre de Tassigny (LFS)

Tél : 05 49 80 87 23

Estelle MARTINEAU et Nathalie VINCENT (Infirmières)

7 rue du Petit Château (LFS)

Tél : 05 49 80 84 46

Emelyne BADEAUD (Ostéopathe)

37 rue Mal de Lattre de Tassigny (LFS)

Tél 06 66 18 29 93

La municipalité met tout en oeuvre afin de compléter l'offre de soins proposée par la commune

COMMERCES AMBULANTS

Place de la mairie - La Forêt sur Sèvre

Boucherie AIGUILLON

Le samedi matin à La Ronde puis Saint Marsault et La Forêt sur Sèvre

Deux pizzaïolos

Les samedi soir et dimanche soir

Crêperie « La Folie des crêpes »

Le mardi soir

Vente de poulets rôtis

Le dimanche matin

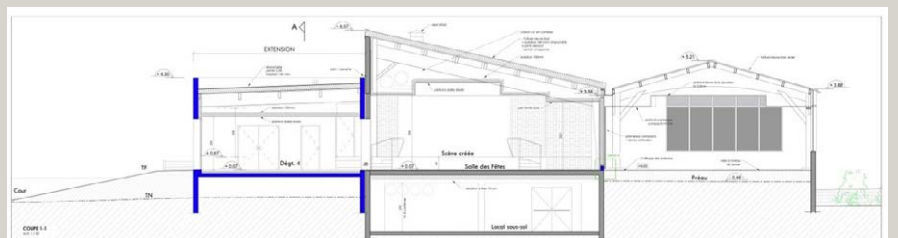
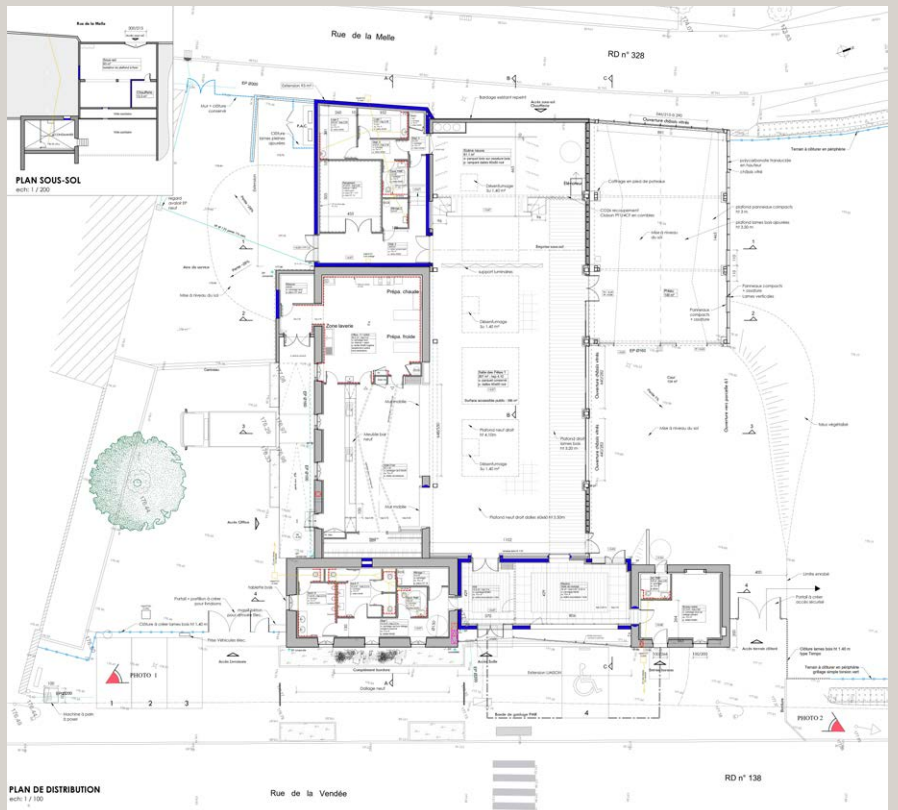
Zoom sur la salle de Saint Marsault

La salle Maxime Tricoire fait peau neuve

Pendant toute l'année 2022, la salle de Saint Marsault va faire l'objet de travaux.

Cette salle aura vocation à être utilisée pour des spectacles et sera équipée d'une scène, de loges et des équipements liés.

L'architecte en charge du projet est TPA (Thibault Pochon Architecte Associés) de Fontenay-le-Comte. Le montant des travaux s'élève actuellement à 1 360 712 € HT.



BUDGET 2021 DE LA COMMUNE (AU 15 DÉC. 2021)

Le budget communal se décompose en deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Cette partie du budget regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes de fonctionnement de la collectivité. On y trouve donc l'ensemble des dépenses liées à l'activité des services municipaux et aux missions (personnel, assurances, petit matériel, contrats de maintenance) ainsi que toutes les dépenses nécessaires à l'entretien des biens mobiliers et immobiliers de la commune.

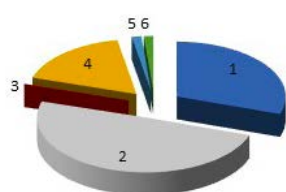
Ce budget municipal a été voté sans augmentation des taux d'imposition soit :

- Taxe d'habitation : 13,63%
- Taxe sur le foncier bâti : 17,59%
- Taxe sur le foncier non bâti : 58,04%

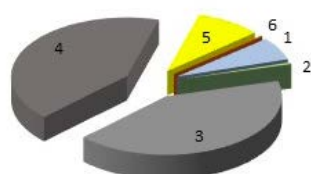
Dépenses

1- Charges à caractère général 348 611 € (eau, électricité, combustible, alimentation, fournitures, contrats de prestations de services, entretien, transports...)	
2- Charges de personnel 571 890 €	
3- Reversement impôts (dégrèvement jeunes agriculteurs) 1 515 €	
4- Autres charges de gestion 199 712 € (subventions allouées aux associations, écoles, Aquadel, CCAS, indemnités des élus...)	
5- Charges financières 16 570 €	
6- Charges exceptionnelles 16 034 € (subventions aux budgets annexes des lotissements)	
Total aux dépenses réelles de fonctionnement..... 1 154 332 €	
Dotations aux amortissements 33 920 €	
Total aux dépenses d'ordre de fonctionnement..... 33 920 €	

Total 1 188 252 €



Dépenses



Recettes

Recettes

1- Produits des services 122 609 € (cantine, locations, redevance d'occupation du domaine public...)	
2- Remboursement sur rémunération du personnel 10 396 €	
3- Impôts et taxes 809 434 €	
4- Dotations et participations 807 800 €	
5- Autres produits de gestion 176 869 €	
6- Produits exceptionnels (remboursement des sinistres)..... 5 092 €	
Total des recettes réelles de fonctionnement 1 932 200 €	
Opérations d'ordre - €	
Total des recettes d'ordre de fonctionnement - €	

Total 1 932 200 €

Excédent de fonctionnement 2021 743 948 €

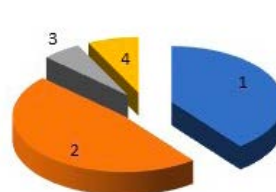
SECTION D'INVESTISSEMENT

La gestion de la commune permet de dégager un excédent de fonctionnement. Avec les subventions obtenues sur les différents programmes d'investissement, et après avoir procédé au remboursement du capital emprunté, la commune peut investir dans du matériel et des biens d'équipements (lotissements, bâtiments, voirie ...).

Dépenses

1- Travaux relatifs aux bâtiments 391 763 €	
Café 35 500 €	
Cabinet de santé 88 762 €	
Salle des fêtes Maxime Tricoire 47 720 €	
Batiments autres 219 781 €	
2- Travaux relatifs à la voirie 470 776 €	
Voirie et aménagement sécurité 258 284 €	
Aménagement terrain Pont de Bois et aire 205 804 €	
Autres 6 688 €	
3- Matériel, mobilier, communication 56 415 €	
4- Remboursement d'emprunts 73 302 €	
Total des dépenses réelles d'investissement..... 992 257 €	
Opérations patrimoniales..... 108 796 €	
Divers 152 207 €	
Total des dépenses d'ordre d'investissement 261 003 €	

Total 1 253 260 €



Dépenses



Recettes

Recettes

1- Récupération TVA 130 716 €	
2- Excédent de fonctionnement 2020 747 643 €	
3- Subventions 107 799 €	
4- Emprunts..... - €	
5- Récupération avances aux lotissements - €	
6- Immobilisations en cours 8 534 €	
7- Autres 5 285 €	
Total des recettes réelles de fonctionnement 999 976 €	
Opérations d'ordre 45 659 €	
Total des recettes d'ordre de fonctionnement 45 659 €	

Total 1 045 635 €

Solde d'investissement 2021 207 624 €

Solde d'exécution positif reporté de 2020 264 329 €

Les dépenses réelles sont distinguées des dépenses d'ordre. Les dépenses d'ordre sont des jeux d'écriture qui ne donnent lieu ni à encaissement, ni à décaissement. Elles sont tracées en dépenses et en recettes et sont équilibrées.

Annuaire enfance

Relais Petite Enfance : un lieu « ressources »

Géré par l'Agglomération du Bocage Bressuirais, le Relais Petite Enfance du Cérizéen « L'île aux bambins » s'adresse aux assistantes maternelles, parents et enfants.

Le Relais est un lieu :

- de renseignements :

- sur les différents modes d'accueil : accueil collectif (multi-accueil), accueil individuel (assistantes maternelles agréées, garde à domicile...)

- sur la réglementation (droits et obligations de l'employeur ou du salarié)

- **de soutien** à l'exercice professionnel des assistantes maternelles ou des candidats à l'agrément,

- **de rencontres et d'échanges** des matinées collectives, en accès libre et gratuit, sont proposés aux assistantes maternelles/parents/enfants, le vendredi de 9h30 à 11h30 à la salle La Bobine (LFS). Au programme : bricolage, manipulation, éveil musical et sensoriel, danses, motricité, chansons, comptines, temps livres, jeux libres ...

Vous pouvez consulter le planning des matinées du Relais ainsi que toute l'actualité du service petite enfance sur le site de l'Agglomération du Bocage Bressuirais : www.agglo2b.fr

Info : Valérie GELIN et Stéphanie COGNY

Tél. : 05 49 80 15 61 du lundi au vendredi de 14h00 à 17h00

E-mail : ram.cerizay@agglo2b.fr



Trait d'Union : multi-accueil, accueil périscolaire et de loisirs sur un même site !

9 Place Georges Clémenceau à La Forêt sur Sèvre

A compter du 1^{er} Janvier 2022, l'association

se nommera « Atout'Age » et ne sera plus

en lien avec le mouvement Familles Rurales.

Tel : 05.49.65.14.60

Mail : direction.asso.atoutage@gmail.com.

Le Conseil d'administration est composé de sept membres : Mme Papin Céline, présidente ; Mme Marchand Mariam, vice-présidente ; Mme Burot Julie, trésorière ; Mme Bléneau Cécile, secrétaire ; Mme Bondu Pauline, vice-secrétaire ainsi que M Daguisé Guillaume et M Verdon Laurent, membres du CA. En tant que parents membres adhérents, n'hésitez pas à vous joindre à nous pour apporter votre contribution à l'association, vos idées ...

Mme Poyart Hélène, directrice, encadre une équipe de 13 salariées. L'association Atout'Age propose deux services : le Service Petite Enfance géré par Mme Jadeau Cathy et le Service Enfance géré par Mme Guédon Audrey.

- **Service Petite Enfance : Multi-Accueil.** Il accueille les enfants âgés de 10 semaines jusqu'à leur scolarisation, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Ce service propose trois modes de garde : régulier, occasionnel et d'urgence.

Tél : 05.49.72.81.60. Mail : petite.enfance.atoutage@gmail.com

- **Service Enfance : Accueil périscolaire et de loisirs.** Il accueille les enfants âgés de leur scolarisation à 12 ans.

Tél : 05.49.65.14.60. Mail : enfance.atoutage@gmail.com

Accueil Périscolaire : Il est proposé en multisites sur les communes de la Forêt sur Sèvre et de Saint Marsault.

- Site de La Forêt Sur Sèvre : du lundi au vendredi de 7h00 à 8h45 et de 16h30 à 18h45

- Site de Saint marsault (le théâtre) : du lundi au vendredi de 7h15 à 8h45 et de 16h45 à 18h

Accueil du mercredi et des vacances : il est proposé uniquement sur le site de la Forêt sur Sèvre de 7h00 à 18h45.



Les assistantes maternelles agréées sur notre commune

BERJONNEAU	Isabelle	6, rue des Ecoliers	La Ronde	06 86 67 07 76
BONNIN	Patricia	2, L'Encrevier	La Ronde	06 80 26 32 49
BOUTIN	Sophie	13, rue du Plessis Mornay	La Forêt sur Sèvre	06 34 98 35 87
BRIDONNEAU	Maryline	3, rue du Général de Gaulle	La Forêt sur Sèvre	06 08 99 14 85
FAZILLEAU	Marie-Josèphe	8, Le Pont Germain	Saint Marsault	06 45 92 81 13
HENRI	Mélanie	14 Monfaucher	Montigny	07 83 15 22 72
MARSALUT	Anne	1, rue de l'Orée du bois	La Forêt sur Sèvre	06 31 55 79 55
PLAUD	Nathalie	2, Le Grignon	La Ronde	06 85 24 92 35
ROUGER	Céline	2, La Bazinière	Montigny	06 01 76 97 50

Plus d'informations auprès du Relais Petite Enfance au 05 49 80 15 61

Annuaire des associations

Sport - Loisirs



FOOTBALL CLUB CLAZAY BOCAGE

Président : Kévin BELAUD

Contact : Vivien CHAUVIGNÉ - 06 06 40 75 06

vcchauvig@gmail.com

Kévin BELAUD - 06 08 57 66 55 - titanschweins@gmail.com

Facebook : <https://www.facebook.com/fccb2020/>

SA MONCOUTANT - LA FORET SUR SEVRE TENNIS

Contact : Olivier RAFFIN (président) - 06 61 94 70 39

raffin.olivier@wanadoo.fr

Site internet : <https://tennismoncoutant.clubeo.fom>

Facebook : SA Moncoutant - La Forêt sur Sèvre Tennis

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Contact : Nicole DESOBEAUX (présidente) - 05 49 80 84 35

michel.desobeaux@orange.fr

ENTENTE FORESIENNE DE BASKET BALL (EFBB)

Contact : Cécile BREMAUD (présidente) - 06 17 91 35 74

entente.foresienne@gmail.com

Site internet : <http://club.quomodo.com/efbb>

Facebook : Entente Foresienne Basket-Ball

TENNIS DE TABLE RONDELAIS

Contact : Julien MEULIN (président) - 06 68 33 05 05

jumelin@wanadoo.fr

CLUB BOULES EN BOIS « LES ECHOS »

Contact : J.Claude BARRET (président) - 05 49 80 54 36 ou 06 42 72 17 03

CLUB PETANQUE LOISIRS « LES ECUREUILS »

Contact : Yves ROUSSELOT (président) - 05 49 80 86 27

CLUB DE TAROT « LE FORESIEN »

Contact : Yvon ROUSSELOT (président) - 06 95 85 91 42

CREATION ARTISTIQUE « LA RONDE DES CAMELIAS »

Contact : Gérard GLOAGUEN (président) - 05 49 80 81 47

CLUB MOTO « LOUPS KIDS »

Contact : S. CORNUAULT (président) - 06 88 89 82 85 ou 05 49 65 54 78

DANSE COUNTRY / DANSE EN LIGNE « L'HIRONDELLE »

Contact : Elodie MAROLLAUD (présidente) - 06 42 10 09 65

marollaud.sylvain@orange.fr

RANDONNEURS PEDESTRES DU CANTON

Contact : Jacques VINCONNEAU (président) - 05 49 80 00 06

jac.vinconneau@orange.fr

Site internet : <http://cerizette.79140.free.fr/Rand-P-Cerizay/index.html>

VMB79 VEHICULES MILITARIA DU BOCAGE

Contact : Philippe DEZAUZEZ (président) - 05 49 81 24 40

association.vmb79@gmail.com

Social Humanitaire



ADMR - AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

ADMR La Forêt sur Sèvre, La Ronde, St Marsault, St André sur Sèvre

Présidente : Marie-Thérèse MESNARD

Contacts : association au 05 49 72 25 78 - admr.laforet@fede79.admr.org

Permanences : lundi de 13h30 à 17h ; vendredi de 8h30 à 12h

Site internet : www.fede79.admr.org

ADMR COURLAY,CHANTELOUP, MONTIGNY

Président : Yvon CAND

Membre CA, responsable dossiers Montigny : Maryvonne AYRAULT

Contact : association 05 49 72 63 46 - admr.courlay@fede79.admr.org ou

Yvon CAND - 05 49 72 21 19 - yvon.cand@free.fr

Permanences : à Courlay lundi de 9h à 12h ; vendredi de 14h à 17h

Site internet : www.fede79.admr.org

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

La Forêt sur Sèvre - St Marsault - St André sur Sèvre - La Ronde - Montigny

Président : Rémy GEFFARD - 05 49 80 82 21

Collectes 2022 : vendredis 11 mars et 3 juin ; lundi 1^{er} août ; vendredi 18

novembre de 16h à 19h, salle Papineau à Montigny

ASSOCIATION MICHÈLE BONNIN

Présidente : Marinette STANISLAS

Contacts : Françoise ROY - 05 49 80 07 10 ou Marinette STANISLAS

06 20 82 25 23 - marinettestanislask@orange.fr

Site internet : www.michelebonnin-burkina.com

Patriotisme



UNC AFN ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS DE FRANCE LA RONDE

Contact : Robert FERRET (président) - 07 77 94 11 40

UNC AFN ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS DE FRANCE ST MARSAULT

Contact : Claude DENIS (président) - 05 49 80 87 52

UNC AFN ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS DE FRANCE LA FORET SUR SEVRE

Président : Daniel MOREAU

Contact : Jean-Claude BARRET - 05 49 80 54 36 ou 06 42 72 17 03

LE SOUVENIR FRANÇAIS

Contact : Jean-Claude BARRET (délégué) - 05 49 80 54 36 ou

06 42 72 17 03

UNC AFN ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS DE FRANCE MONTIGNY

Contact : Michel CORBIN (président) - 05 49 80 00 99 ou

06 72 06 41 31 - corbin.michel@neuf.fr

Amicale Culturelle



CLUB DE LA BONNE ENTENTE MONTIGNY

Contact : Roger BROSSARD (président) – 06 33 41 83 61
brossardr61@gmail.com

CLUB DE L'AMITIÉ LA RONDE

Contact : Jeanne DELAHAYE (présidente) – 05 49 72 71 14

CLUB DE L'AMITIÉ SAINT-MARSAULT

Président : René TALON
Contact : René TALON 05 49 80 87 98 ou Claude DENIS 06 83 58 59 21
clubamitiesmartialais@gmail.com

COMITÉ DES FÊTES MONTIGNY

Contact : Hervé MICHOT (président) – 05 49 80 50 54 ou 06 83 49 05 49
herve.michot@orange.fr
Facebook : comité des fêtes Montigny

COMITÉ DES FÊTES LA RONDE

Contact : Jean-François RANGEARD (co-président) – 06 11 55 17 29
Facebook : comité des fêtes la Ronde

COMITÉ DES FÊTES DE SAINT MARSAULT

Contact : Christophe GELINEAU (président) – 06 11 48 03 80
christophe.gelineau@gmail.com

COMITÉ DES JEUNES SAINT MARSAULT

Président : Kévin MIGNET
Contact : Kévin MIGNET et Adrien FAUCON – 06 38 69 94 72
kevinmignet@orange.fr
Facebook : comité des jeunes saint marsault

PETIT PATRIMOINE LA FORÊT

Contact : Jean-Noël BODIN (président) – 06 62 73 29 69
Facebook : Petit Patrimoine de la Forêt

A NOUS 4

Contact : Christophe GELINEAU (président) – 06 11 48 03 80
christophe.gelineau@gmail.com

Nature



ACCA SAINT HUBERT LA FORET SUR SEVRE

Contact : Joseph COGNY (président)
05 49 80 82 12 ou 06 43 32 66 58 – therese.cogny@wanadoo.fr

ACCA LA RONDE

Contact : Alain BILLEAUD (président) – 05 49 72 77 33
alainbilleaud@yahoo.fr

ACCA SAINT MARSAULT

Contact : André BOIZUMAULT (président) – 05 49 80 85 94

ACCA MONTIGNY

Contact : Rodolphe NAULEAU (président) – 07 71 03 13 79
earl-la-grande-marvallière@orange.fr

Écoles

APE 4 SAISONS

Contact : Julie MERCERON (présidente)
06 78 50 01 33 - july79@gmail.com



UGSEL

Présidente : Patricia LE ROCH
Contact : Anne-Astrid CHARBONNEAU (directrice école Mère Térèse)
05 49 80 83 01 – direction@ecole-mereteresa.fr

APEL ÉCOLE MÈRE TERESA

Contact : Nicolas BERTRAND (président) – 06 19 88 02 83
nicolas.bertrand79@orange.fr
Facebook : APEL Ecole privée Mère Teresa

OGEC ÉCOLE MÈRE TERESA

Contact : Nicolas DELINEAU (président) – 06 62 78 28 97
delineauonillon@hotmail.fr

Culte



COMMUNAUTÉ LOCALE DE LA FORÊT SUR SÈVRE

Contact : Patrick VALLETTE (délégué local) – 05 49 80 88 25

COMMUNAUTÉ LOCALE DE MONTIGNY

Contact : Geneviève OLIVIER (déléguée locale) – 05 49 80 58 27

COMMUNAUTÉ LOCALE DE LA RONDE

Contact : Marie-Line MORIN (déléguée locale) – 05 49 72 76 59

COMMUNAUTÉ LOCALE DE SAINT MARSAULT

Contact : Françoise LAINE (déléguée locale) – 09 65 22 64 16

*Pour plus d'informations sur les associations, consulter le bulletin 2021
ou le site internet de la commune www.laforetsursevre.com*

Zoom sur ...

L'ASSOCIATION A NOUS 4

Afin de dynamiser le territoire, l'association « A Nous Quatre » de La Forêt sur Sèvre s'est créée le 15 octobre 2021. L'association souhaite organiser des animations pour promouvoir la cohésion sociale et la joie de vivre tout en créant du lien entre tous les habitants de la commune. Le principal projet prévu est l'organisation du Téléthon.



Vie locale, Vie associative

Commission animée par Maryse NOURISSON-ENOND

Membres : Yvon ABELARD, Jean-Noël BODIN, Karine CHARRON, Laetitia DAUGE, Manon FAVREAU, Céline FICHET, Clément PASQUIER

La commune a soutenu les commerçants et artisans dans leurs animations de fin d'année avec l'organisation d'une tombola. 25 gagnants dans nos commerces !

Tirage au sort fait par des petites mains innocentes. Un bon début pour une future belle association de commerçants.

A nos commerçants de prévenir les heureux gagnants !



Téléthon 2021

5 500 € collectés sur notre commune !

Malgré un contexte sanitaire fragile, la nouvelle association *A nous 4*, en partenariat avec la commune de La Forêt sur Sèvre, s'est mobilisée pour organiser un programme d'animations au profit du Téléthon du 3 au 5 décembre ! Un programme adapté en raison du contexte sanitaire et dans le respect des gestes barrières.

Le programme 2021 en quelques chiffres

> **Plus de 600 €** collectés lors de la course du muscle. Malgré le froid et la pluie, les enfants de l'école Mère Teresa et des Quatre Saisons se sont mobilisés autour de Rafaël et Naël, parrains de l'édition, pour courir au profit du Téléthon !

> **67 personnes** présentes à la randonnée pédestre.

> **517 croissants livrés le samedi matin, 155 croissants vendus le dimanche matin** au magasin, préparés par la boulangerie Gaborieau à La Forêt sur Sèvre.

> **291 pensées, 86 cyclamens livrés le samedi matin**, issues des productions de Benoît Ripaud, horticulteur à Moncutant sur Sèvre.

> **222 gourmandises (macarons, nougats...)** préparées par Ô Fins Gourmets à La Forêt sur Sèvre, une nouveauté qui a ravi les papilles !

> **327 repas en drive** le samedi matin, confectionnés par Chez JB à Saint Pierre du Chemin.

> **120 curieux** ont découvert Le têt aux vaches de Guy-Marie You, plus de 2 000 outils et objets d'antan !

Tous les bénéficiaires de ces actions (ventes de croissants, plantes, gourmandises et repas, visite), complétés par les dons des associations, des habitants, des familles des écoles, ont permis de collecter 5 500 € au profit du Téléthon (4 986 € en 2020).

Merci ...

À Rafaël et Naël, nos frères parrains et à leur famille.

Aux élèves des écoles « Mère Térésa » et des Quatre Saisons et à leurs familles.

Aux associations de la commune, pour leurs dons et leur aide : ACCA SM, Comité des jeunes SM, Club « la bonne entente » MY, Clubs de l'amitié Rondelaise et Martialaise, Association des amis du patrimoine LF, Association diocésaine LR, Ecureuils pétanques loisirs et section Tac Tik, Gymnastique volontaire LF, Club de tarot, Amicale des donateurs de sang, la Ronde des Camélias, FC Clazay Bocage, Entente Forézienne de basket-ball, APE des Quatre Saisons, Comités des fêtes LR et MY.

À nos fidèles et nouveaux partenaires, la boulangerie Gaborieau, Benoît Ripaud, Chez JB, Ô Fins Gourmets, La P'tite marée, Le Bar'ik pour leur engagement et leur disponibilité.

A vous habitants de la commune et des environs, pour votre participation à nos actions et votre fidèle soutien !

A nous 4 ! Toujours plus fort !

Rendez-vous en 2022 pour une nouvelle édition du Téléthon sur notre commune !



Pass'sport loisirs

La municipalité propose d'apporter une aide financière aux jeunes de 4 à 17 ans, domiciliés sur la commune, inscrits dans un club sportif (foot, basket ...) ou culturel (théâtre, musique ...). A ce jour, la commune a aidé 94 enfants.

Cartes de pêche

La carte de pêche est obligatoire pour pêcher dans les cours d'eau. Sa validité, à l'exception de la carte « hebdomadaire » et « journalière » est d'un an (1er janvier au 31 décembre). Vous pouvez vous procurer une carte de pêche auprès du bar tabac presse Le Bar'ik à La Forêt sur Sèvre.

Subventions aux associations

La commune a attribué aux associations des subventions de fonctionnement, pour un montant total de 5 284 € en 2021

Location salles, matériel (à partir du 1^{er} janvier 2022)

La commune de La Forêt sur Sèvre s'est attachée à répondre aux besoins des associations mais aussi à ceux des habitants. Quatre salles des fêtes ayant des capacités d'accueil différentes peuvent être louées, chacune sur un des quatre territoires (La Forêt sur Sèvre, Montigny, La Ronde et Saint Marsault).

Salle	Habitants de la commune		Habitants hors de la commune		Heure de ferm.
	Vin d'honneur	Repas	Vin d'honneur	Repas	
La Bobine - La Forêt sur Sèvre 110 pers - 70 pers. repas	80 €	130 €	110 €	170 €	3h
La Baie des Champs - La Ronde 200 pers - 100 pers. repas	90 €	150 €	130 €	210 €	3h (associations) 5h (privés)
Samuel Papineau - Montigny 240 pers - 180 pers. repas	100 €	160 €	140 €	220 €	3h (associations) 5h (privés)
Maxime Tricoire - Saint Marsault 400 pers - 200 pers. repas	Pas de location possible sur l'année 2022				



Salle La Bobine - La Forêt sur Sèvre



Salle La Baie des Champs - La Ronde



Salle Samuel Papineau - Montigny

Quelques informations complémentaires :

Forfait chauffage hiver : 20,00 € (entre le 1^{er} novembre et le 31 mars).

Gratuité de la salle en cas de sépulture.

Tarif dégressif de 50% pour la 2^{ème} journée.

L'accès aux salles n'est autorisé le jour réservé qu'à partir de 8h.

Un micro est disponible dans les salles (coût 20,00 €).

Comment réserver ?

En plus de l'information des ressources (salles, équipements), vous pouvez connaître leurs disponibilités et les réserver en ligne sur le site www.laforet-sursevre.com. Le formulaire de demande est réceptionné par nos services qui valident cette demande.



Les contrats doivent être signés dans les 15 jours suivants la demande de location (privés et associations). Vous devrez fournir un chèque de caution de 300,00 € lors de la remise des clés et une attestation d'assurance responsabilité civile.

Attention, une annulation moins d'un mois avant la date de location ne pourra être remboursée qu'en cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif. La demande de remboursement devra se faire par écrit, accompagnée d'un RIB.

La location de matériel (tables, chaises, bancs ...)

La commune propose des prêts de matériel (tables, chaises, bancs). Pour les habitants de la commune, ce service est gratuit. Le retrait du matériel se fera uniquement le vendredi de chaque semaine à 13h45.

La réservation doit être effectuée impérativement 10 jours à l'avance en mairie principale.

Affaires scolaires

Commission animée par Nathanaël de FOMBELLE et Maryse NOURISSON-ENOND

Membres : Eliane AUBINEAU, Coralie BELAUD, Guy BREMAUD, Jimmy DUFLOS

Le meilleur pour nos enfants !

L'accompagnement de la scolarité des enfants de la maternelle jusqu'à leur entrée au collège est une priorité de la municipalité. Hormis les salaires des institutrices, la commune couvre tous les frais de fonctionnement (fournitures, matériel pédagogique, mobilier, personnel d'accompagnement, chauffage...) et d'investissement (travaux, aménagements...) de l'école publique. Elle subventionne - sur la base du budget de fonctionnement de l'école publique - l'école privée du territoire au prorata du nombre d'élèves inscrits le jour de la rentrée scolaire. La commune participe également, pour les deux écoles, au financement des voyages scolaires, aux coûts d'entrée des scolaires à la piscine, à l'éducation musicale (18h d'intervention dans chacune des écoles) et à d'autres événements ponctuels (cinéma, expositions...). Enfin, la municipalité finance dans leur intégralité les navettes entre les différents sites des écoles pour les enfants de la commune.



L'école publique des Quatre Saisons :

une école publique répartie sur deux sites (RPI), 5 classes. Les petites, moyennes et grandes sections et CP sont sur le site de La Forêt. Nathalie Audouin, directrice + PS-MS
Nathalie Bastien, enseignante GS-CP
64, rue Maréchal de Lattre de Tassigny (LF)
Tél. 05 49 80 83 78



Les CP/CE/CM sont sur le site de Montigny. Sylvia Bertaud, directrice + CM
Caroline Clémenceau, enseignante CE1
Fanny Viault, enseignante CE2
6, rue Ernest Pérochon (MY)
Tél. 05 49 80 57 15



L'école privée Mère Teresa :

sur 1 site depuis la rentrée de 2020, 5 classes. Anne-Astrid Charbonneau, directrice + GS
Aurélié David, enseignante PS - MS
Françoise Racaud, enseignante CP
Véronique Ayguillon, enseignante CE
Céline Toucheteau, enseignante CM
404, rue Salliard du Rivault (SM)
Tél. 05 49 80 81 09

Évolution des effectifs des écoles à La Forêt sur Sèvre

Nombre d'élèves	01/09/19	01/09/20	01/09/21
École publique Les 4 saisons	116	110	102
Site de La Forêt	45	40	42
Site de Montigny	71	70	60
École privée Mère Teresa (autrefois La Farandole/St Sauveur)	96	100	101
TOTAL	212	210	203

Navettes

Un service de navettes permettant aux scolaires de relier les différents bourgs et les différentes écoles de nos territoires est proposé avec un agent municipal qui accompagne les enfants pendant les transports si nécessaire. Le coût de ces navettes (30€) est supporté par la municipalité pour les enfants de la commune. Une participation financière pourra être exigée si les familles qui ont pris des cartes pour la navette ne les utilisent pas. Le coût du ramassage scolaire dans les écarts est à la charge des familles.

Conseil municipal des enfants

Le 6 décembre dernier ont eu lieu les élections des jeunes qui siégeront au Conseil Municipal des Enfants. Ce sont 6 représentants de l'école privée et 6 de l'école publique qui sont en classe de CM1 et CM2. Ils ont été élus par leurs camarades des classes de CE et CM. Les enfants avaient reçu la visite d'un adjoint pour expliquer le rôle d'élu municipal et le déroulement d'une élection, ils ont ensuite construit leur programme, fabriqué leurs cartes électorales... Et enfin voté, dans la mairie comme les grands, avec passage dans l'isoloir ! Nous souhaitons la bienvenue à cette équipe dynamique composée de Ryan ARNAUD, Maiwenn BARBE, Lisa BERNARDEAU, Elisa BREMAUD, Kelya COTELLON, Timothé COUTURIER, Noémie FONTAINE, Célian GERON, Théo GUILLEMET, Lounis OLIVEIRA, Fiona VINCENS et Mewen VIOLLEAU. Ils se mettront au travail en début d'année et se réuniront au maximum une fois par période scolaire !



Cantine

La commune propose, pour le bénéfice des familles, un service cantine. Nous avons trois lieux de restauration scolaire sur le territoire communal : site de l'Ouvroir (LF), site du Théâtre (SM) et un réfectoire au sein de l'école de Montigny.

Pour la réservation et le paiement des repas, les familles doivent réserver les repas de leurs enfants et procéder au paiement en ligne via le site internet de la commune (Accès rapides / portail famille « carte+ » sur la page d'accueil du site). Les familles n'ayant pas d'accès à internet peuvent inscrire leurs enfants et payer en espèces ou chèques en se présentant à la mairie. Un repas réservé devra être payé au préalable : vous ne pourrez pas mettre votre enfant à la cantine sans avoir procédé au paiement.

Nous vous demandons d'être très vigilants pour réinscrire dans les temps votre enfant.

Attention notamment aux changements de mois et rentrées de vacances scolaires. Les enfants non-inscrits dans les temps risquent de ne pas pouvoir être accueillis car leurs repas ne sont pas commandés auprès du prestataire.

Chaque jour, environ 190 enfants profitent de ce service. Nous poursuivons notre partenariat avec la société J'M Restauration (Cerizay), basé sur la recherche gustative, la qualité des produits (viande label ou bio notamment) et la proximité.

Début 2022, J'M restauration interviendra sur les différents sites pour faire un audit auprès des enfants et des cantinières afin de calibrer et améliorer au mieux leur offre.

Les familles signent tous les ans le règlement de la cantine ; en cas de manquement à ces règles, des sanctions sont prévues pouvant aller jusqu'au renvoi temporaire ou définitif.

Tarifs repas année 2021-2022 :

3,36 € pour un enfant (7€ en cas de repas non réservé) / 6,50 € pour un adulte (uniquement sur le site de l'Ouvroir) les prix sont TTC.

Pour toute question : cantine@laforetsursevre.com / Tél. 05 49 80 86 42

La municipalité tient, tout spécialement, à remercier ici le personnel des cantines, ceux qui accompagnent les enfants dans les cars et les navettes, tout le personnel des écoles privées et publiques pour leur adaptabilité, leur engagement et leur endurance pendant cette période compliquée par le Covid 19. Un très grand MERCI !

Parole à...

L'Ecole publique des Quatre Saisons

LA FORÊT : L'école maternelle CP a préparé Noël avec enthousiasme. Nous avons décoré notre sapin. Nous avons aussi préparé une surprise pour nos parents. Tout le monde attendait avec impatience le passage du Père Noël.

MONTIGNY : Cette année, l'école élémentaire des 4 saisons de Montigny compte 3 classes qui permettent de répartir les 60 élèves (11 CE1, 22 CE2, 14 CM1 et 13CM2). L'équipe enseignante est composée de Mme Clémenceau (CE1), Mme Viault (CE2) et Mme Bertaud (CM). Afin de travailler différentes notions en sciences, littérature... Mais également pour travailler le « vivre ensemble » l'équipe enseignante s'est lancée dans divers projets. Les classes de cycle 2 voyagent dans le temps ! Cela leur permet de découvrir l'évolution des modes de vie à différentes périodes historiques. Pour illustrer cela, les CE1 et les CE2 ont découvert de nombreux albums de littérature jeunesse, ils ont également eu l'occasion de participer à 10 séances de musique avec une animatrice du conservatoire de Bressuire afin de découvrir, entre autres, les musiques du moyen-âge. Les élèves se sont également rendus à la Tour Nivelle afin de découvrir l'école d'autrefois ! En parallèle, un projet sur le climat scolaire a été mis en place afin que les élèves se sentent le mieux possible au sein de leur école. En effet, les CM ont pu réaliser, par exemple, un planning de cour afin que tout le monde puisse cohabiter au mieux dans l'école. De plus, les élèves de l'école ont découvert le fonctionnement d'un conseil municipal avec l'élection des CM pour participer au conseil municipal des jeunes. Ce conseil, qui permet aux enfants de participer activement à la vie de leur commune, a permis à l'ensemble des élèves de se rendre à la mairie afin de participer à un vote et d'en comprendre le fonctionnement (urne, isolement, dépouillement...). Tout en lien avec le climat scolaire et le « vivre ensemble », les élèves ont participé avec joie et motivation à la course du muscle, le 3 décembre, en soutien au téléthon. Ces différents projets ont permis un bon début d'année scolaire, ils seront poursuivis et agrémentés par bien d'autres tout au long de l'année !



L'Ecole privée Mère Teresa

Malgré les actualités COVID, cette fin d'année, à l'école Mère Teresa, a été ponctuée par diverses activités. Les maternelles et les CP ont eu la chance d'avoir des interventions de musique. Aline, du conservatoire, a mis en scène avec les enfants l'histoire « BRAVO ». Elle sera ensuite diffusée aux familles. Les CE2/CM sont allés à la piscine de Cerizay. Ils ont également participé au conseil municipal des enfants de la commune. Le vendredi 3 décembre, tous les élèves de l'école ainsi que des adultes ont participé au téléthon afin de soutenir Rafaël et Naël. Les dons ont été reversés à l'association. Bravo à tous !! Nous avons également demandé à Mme Vergnaud Anita de venir nous présenter son action qui aide les personnes en situation de handicap. Mme Vergnaud ainsi que son joli golden retriever, prénommé « SERRA » est passée dans les classes. Le lundi 6 décembre, l'association UGSEL a offert à tous les enfants un spectacle de Noël, alliant cirque et magie de Noël. Il est mis en scène par la compagnie « Vent des Cirques » de Montournais. Les CP et CE sont allés voir le spectacle « te prends pas la tête » au théâtre de Bressuire. L'école s'est parée des couleurs de Noël. Les fenêtres ont été décorées, le sapin installé et les yeux des enfants illuminés. Ne pouvant fêter Noël avec les familles, nous avons partagé avec les enfants, un goûter. Chants, histoires, échange et partage autour de la nativité ont été au rendez-vous.



Communication - Valorisation du patrimoine cult

Commission animée par Nathanaël de FOMBELLE

Membres : Coralie BELAUD, Jean Noël BODIN, Karine CHARRON, Maryse NOURISSON-ENOND, Audrey VERGNAUD

Association du petit patrimoine

L'association du Petit Patrimoine a organisé cette année les Journées Européennes du Patrimoine à Montigny. Une exposition des photos d'écoles de Montigny, la reconstitution d'une classe des années 1950 et la présentation d'objets anciens étaient proposées. Une balade découverte de Montigny a eu lieu le dimanche. Le vendredi, 58 élèves de l'école de Montigny, accompagnés des enseignants, ont visité l'expo. Une quarantaine de personnes est venue le samedi et dimanche.

L'association du Petit Patrimoine prépare l'anniversaire de la création du Son et lumière qui fêtera ses 60 ans cette année. Le programme est actuellement en cours d'élaboration.



Bibliothèque

Créée en 2008 par la commune, la bibliothèque dépend depuis 2014, du Réseau des bibliothèques de l'Agglomération du Bocage Bressuirais. N'hésitez donc pas à pousser la porte de votre bibliothèque pour découvrir une offre riche et variée de romans, documentaires, bandes-dessinées, magazines et CD. Pour rappel, la carte de lecteur est gratuite. Elle permet d'emprunter jusqu'à 20 documents simultanément pour 4 semaines et d'accéder aux 24 bibliothèques de l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

Découvrez également le programme des rencontres d'auteurs, expositions, spectacle ... des Bibliothèques de l'Agglomération du Bocage bressuirais sur le site www.bibliotheques.agglo2b.fr Toutes les animations proposées sur le territoire sont gratuites et sur réservation.

Votre bibliothèque est ouverte le mercredi de 9h30 à 12h30 et le jeudi de 15h à 18h30

Bibliothèque de La Forêt sur Sèvre - 5, place Georges Clémenceau / Tél. 05 49 80 86 80 / bibliotheque.laforetsursevre@agglo2b.fr



Communication

Page Facebook une source d'infos en temps réel !

Si ce n'est déjà fait abonnez-vous immédiatement à notre page : informations, événements, urgences, relais des associations et entreprises du territoire. Vous ne raterez rien de ce qui se passe dans la commune !

Le site internet reste, lui, une référence pour tout ce qui concerne la vie municipale.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et idées pour que cette page vive et à transmettre les infos que nous pouvons relayer !!!



Sans oublier :

1 bulletin municipal par an.

3 ou 4 numéros du Trèfle par an, soit 1 par saison. Le Trèfle présente la vie municipale, donne la parole aux écoles, à Trait d'Union, à l'Agglomération du Bocage Bressuirais, aux associations ...

15 panneaux d'affichage, répartis sur LF (6), MY (1), LR (2), SM (6), pour annoncer les animations de la commune.

Renseignements en mairie ou par mail à mairie@laforetsursevre.com

Contacts utiles ...

> Le Courrier de l'Ouest

Vous souhaitez communiquer sur une animation, une assemblée générale, rendez-vous sur www.infolocale.fr
Correspondant local Le Courrier de l'Ouest
Pascal PUAUD (Courlay)
pascal.paud.courlay@wanadoo.fr
Rédaction Bressuire / bressuire@courrier-ouest.com /
Tél. 05 49 65 00 27

> La Nouvelle République

Journaliste : Boris Blais (Cerizay) / boris.blais@sfr.fr
Rédaction Bressuire / nr.bressuire@nrco.fr
Tél. 05 49 72 90 00

> Collines FM

contact@collines-laradio.fr
Tél. 05 49 80 12 01

> Les rendez-vous Bressuirais

lesrdvbressuirais@outlook.fr

Tourisme / Culture

Visite estivale au Puy Greffier

Par une chaude après-midi de juillet, nous sommes partis à une bonne cinquantaine de personnes sur les chemins de La Ronde, contempler le bocage qui sortait tout juste des moissons. Petits et grands ont marché d'un bon pas et, au détour d'une haie, se sont replongés dans l'atmosphère des moissons d'antan par l'évocation qu'en fait Ernest Perochon dans son roman Nêne. Après cette courte promenade, nous avons apprécié avec bonheur la fraîcheur des étangs du Puy Greffier. Là, Francis Touchard nous a expliqué la démarche de la fédération de Pêche et la vocation de ces espaces ; François Cailleaud, technicien rivière, a retracé l'histoire de ce site et les enjeux pédagogiques et écologiques visés par l'EPTB. Ils nous ont tous deux captivés par leur pédagogie et leur caractère passionné. Comme toujours, nous avons pu terminer par un temps convivial, à l'ombre des grands chênes et au bord de l'eau, avec une dégustation de produits locaux, terrines, viandes séchées, saucissons, brioches, confitures et jus de fruit ultra frais, tous en provenance direct de la commune !
Merci à l'office du tourisme pour cette belle collaboration et à l'année prochaine pour une nouvelle édition ...



Une appli pour randonner

L'office de tourisme du Bocage bressuirais propose une appli mobile des circuits de randonnée. Pour profiter pleinement des circuits de randonnée dans le Bocage bressuirais, vous pouvez télécharger l'appli mobile Mobitour Bocage Bressuirais et les circuits se téléchargeront sur votre smartphone. Il suffira de suivre tranquillement le balisage ...

Budgets participatifs du département :

2 réalisations sur la commune

Le département 79 a lancé un budget participatif pour permettre de financer des projets locaux. Pour la commune, deux projets avaient été retenus et ont vu leur réalisation se concrétiser au cours de l'année 2021. Grâce à cet appel à projets, le drapeau de l'association des anciens combattants de La Forêt a reçu une aide de 80% du montant de sa fabrication. Il a été remis officiellement lors de la cérémonie du 11 novembre 2021. A l'aire du Pont de Bois, le « pump track » réjouit grands et petits depuis le début de l'été. C'était un groupe de jeunes qui avait candidaté à cet appel à projets, la municipalité a pris le relais en accompagnant les travaux, en trouvant des financements complémentaires (10 000 € auprès de l'agence nationale du sport) et en complétant le financement de l'opération. Le département aura permis la réalisation de cet équipement en participant à hauteur de 24 000 euros.



Scènes de Territoire

Nouveaux tarifs pour rendre le Théâtre encore plus accessible ! Théâtre, danse, cirque, chanson, jazz, rock, hip-hop, musique classique et du monde, avec plus de 40 spectacles c'est la promesse de toujours trouver un spectacle à son goût et de voir des artistes phares de la scène nationale voire internationale ! NOUVEAUTÉ : profitez de tarifs réduits. Vous hésitez encore à choisir un spectacle dans la programmation de Scènes de Territoire ? Voici de nouvelles offres qui vous feront franchir le pas !

> Le Pass Tribu

Partagez un spectacle en famille, entre amis ou avec vos voisins ! A partir de 5 personnes, bénéficiez d'un tarif réduit grâce au « Pass Tribu », soit jusqu'à 20% de réduction par rapport au plein tarif*. Qu'attendez-vous pour organiser votre prochaine sortie ? * Plein tarif de 6€ à 22€

> Des offres promotionnelles ponctuelles

Quelques jours avant un spectacle, des tarifs allant jusqu'à 50 % de remise peuvent être proposés. Alors tenez-vous informés et suivez Scènes de Territoire sa page Facebook !

Tarifs hors abonnement

Tarifs	Plein tarif	Tarif Réduit (1)	-25 ans, d.e. minima sociaux (2)	-12 ans (2)
A+	22 €	20 €	17 €	10 €
A	15 €	12 €	8 €	7 €
B	9 €	8 €	6 €	5 €
C	6 €	6 €	5 €	3 €

COMMENT RÉSERVER ?

À l'accueil de Scènes de Territoire - Place Jules Ferry à Bressuire
Par tél. 05 49 80 61 55
Par mail scenesdeterritoire@agglo2b.fr
www.scenesdeterritoire.agglo2b.fr / www.facebook.com/sdtagglo2b
Retrouvez le programme complet de la saison en mairie ou à consulter sur www.scenesdeterritoire.agglo2b.fr



(1) Réserve aux groupes de 5 personnes minimum (Pass Tribu), retraités, abonnés du Théâtre de Thouars, élèves du CMBB sur spectacles musicaux faisant l'objet d'un partenariat, carte CEZAM, abonnés des structures adhérentes au réseau 535 et structures ayant fait l'objet d'un accord particulier avec Scènes de Territoire (comités d'entreprise, amicales ...) (2) sur présentation de justificatifs : carte d'identité pour les - de 25 ans ; attestation datant de moins de trois mois pour les demandeurs d'emploi et minima sociaux.

Affaires sociales

Commission animée par Eliane AUBINEAU

Membres : Yvon ABELARD, Maryvonne AYRAULT, Guy BREMAUD, Karine CHARRON, Céline FICHET, Antoine-Henri VALLETTE

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Président : Thierry MAROLLEAU, **Vice-présidente :** Eliane AUBINEAU

Membres élus : Yvon ABELARD, Maryvonne AYRAULT, Guy BREMAUD, Karine CHARRON, Céline FICHET, Antoine-Henri VALLETTE, Audrey VERGNAUD

Membres nommés : Caroline BAUDOUIN, Jacques BISLEAU, Jean-Marc BONNIN, Marie-Josèphe BROSSARD, Laurence BROSSET, Marie-Thérèse MESNARD, Geneviève OLIVIER, Patricia LE ROCH

Repas des aînés

Cette année encore, le repas des aînés n'a pas pu avoir lieu en raison des conditions sanitaires. Toutes les personnes inscrites sont venues chercher leur repas dans les salles des fêtes de chaque territoire où les membres du conseil municipal et du CCAS les attendaient. 174 repas ont été distribués ainsi que 54 colis (38 à domicile et 16 en maison de retraite). Le repas était préparé par le traiteur Fauconnier et les colis par les commerçants de notre commune (boulangerie Gaborieau, Ô Fins Gourmets et Virginie Millasseau). Ce traditionnel moment de convivialité a été regretté par les aînés mais espérons que nous pourrions nous retrouver en fin d'année.

Activités bien vieillir

Le CSC du Cerizéen propose plusieurs activités à destination des seniors :

LE TEMPS D'UN CAFÉ : un moment d'échanges, de partages, de jeux, une pause, un moment d'informations... autour d'un café pour créer du lien et permettre des rencontres. Prochains rendez-vous : 10 janvier, 14 février, 14 mars, de 14h à 17h30, salle La Bobine

DIMANCHE DÉTENTE : rencontrer d'autres personnes et partager un temps de convivialité autour de jeux, discussions... le dimanche au CSC de 14h30 à 17h d'octobre à février et de 14h à 18h de mars à septembre.

GYM SUR CHAISE : activité physique adaptée, encadrée par des éducateurs de l'école Découverte sports Bocage chaque mercredi de 10h45 à 11h45, salle Victor Hugo à Cerizay.

KARATÉ SANTÉ : activité physique adaptée, encadrée par des diplômés chaque vendredi de 9h à 10h30, salle du Dojo à Cerizay.

TACTIK : rejoignez le groupe en toute convivialité le 4^{ème} lundi du mois de 14h15 à 17h30

Nouveauté : **CHAUFFE CITRON :** friand de découverte ? joueur dans l'âme ou amateur à partager ? Venez vous aventurer dans l'histoire méconnue d'un objet, d'une tradition, d'une personnalité ou d'une œuvre d'art... Le mercredi tous les 15 jours de 10h30 à 11h45 au CSC.



RÉSEAU ATOUT'AGE : vous souhaitez une visite à domicile pour discuter, faire une promenade, lire, pratiquer un jeu de société ...

Rejoignez le réseau Atout'Age. Renseignements : 05 49 80 57 63

TRANSPORT SOLIDAIRE : vous avez des difficultés pour vous déplacer ? Des bénévoles se mobilisent pour vous emmener à des rendez-vous (coiffeurs...), chez des amis, faire des courses, etc... Actuellement, 37 personnes bénéficient du transport solidaire sur notre commune. Si vous aussi vous souhaitez en bénéficier, contactez le CSC du Cerizéen au 05 49 80 57 63.

Nous sommes toujours à la recherche de conducteur bénévole. Vous avez un peu de temps, vous souhaitez aider vos voisins ? Infos auprès du CSC du Cerizéen au 05 49 80 57 63



Ciné Ados

En partenariat avec le cinéma le 7^{ème} Art, la ville de Cerizay organise des séances de cinéma en direction des collégiens. Celle-ci aura lieu chaque vendredi avant les vacances scolaires. Cette action est étendue aux communes du Cerizéen et notamment à La Forêt sur Sèvre. Ainsi, tous les élèves des collèges, 4^{ème} et 3^{ème} des MFR résidant sur la commune pourront bénéficier d'une séance à 3€.

La commune de La Forêt sur Sèvre prendra à sa charge 1€ par place.

Renseignements et inscriptions auprès de l'Espace Jeunesse du Centre Socioculturel du Cerizéen, sur place ou au 05 49 80 57 63.



Association Appui et Vous Nord Deux-Sèvres

CLIC Antenne de BRESSUIRE

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) de BRESSUIRE est un « point info seniors » : un guichet unique d'information pour les personnes âgées de 60 ans et plus, pour leurs familles et leur entourage. Le CLIC est à votre écoute pour :

- vous guider dans vos démarches administratives
- vous informer sur les différents services et professionnels à votre disposition

Le CLIC vous oriente vers :

- les professionnels et les services pouvant répondre à vos demandes
- une structure d'hébergement pour une place permanente ou temporaire.
- des actions collectives de prévention animées par le CLIC et/ou ses partenaires.

Le CLIC vous met en relation avec :

- les réseaux de bénévoles pouvant vous soutenir,
- les partenaires pouvant vous apporter des informations spécifiques



Antenne du Conseil Départemental - Parc Bocapôle - Boulevard de Thouars - 79300 BRESSUIRE

Tél : 05 49 65 52 74 / Mail : clic-bressuire@appuietvous.org

Accueil du public : du lundi au vendredi - de 9h à 12h30 et de 14h00 à 17h. Privilégier la prise de rendez-vous

La Cité de la Jeunesse et des Métiers à Bressuire

Un lieu Par et Pour les jeunes du Bocage

Située près de la gare à Bressuire, la CJM a pour vocation de rassembler en un même lieu différents services en faveur de la jeunesse. Elle permet un accueil et un accompagnement global des jeunes que ce soit pour un projet individuel ou collectif, professionnel ou personnel. Finies les phrases du type "vous êtes encore trop jeune" ou "vous n'avez pas encore assez d'expérience". À la CJM, place aux projets ! La présence de plusieurs structures dédiées à la jeunesse favorise une plus grande transversalité et donc un meilleur accompagnement des 11-30 ans.

Les structures présentes à la CJM (Cité de la Jeunesse et des Métiers)

- Le service jeunesse de l'Agglomération et le Bureau d'Information Jeunesse

Le point Info Jeunes se situe désormais à la CJM. C'est donc dans ce nouveau lieu que vous retrouverez les ressources pour démarrer dans tous les domaines de la vie quotidienne : emploi, projets jeunes, mobilité européenne & internationale, orientation scolaire, stage, formation, santé, logement, vie étudiante sur le Bocage Bressuirais ...

- La Maison de l'Emploi (MDE)
- Bocage Gâtine Jeunesse (BoGaJe)
- CAP Emploi
- L'Agora-Maison des Adolescents

Il n'est pas nécessaire d'avoir une demande particulière pour fréquenter ce nouveau lieu, la CJM est aussi un lieu d'accueil informel avec du mobilier pour s'installer, avoir un coin où se retrouver entre jeunes, passer du temps dans un environnement agréable. Cet espace a été pensé pour que les jeunes se l'approprient :

- un hall accueillant, spacieux, lumineux propice à la détente et à la convivialité,
- différents espaces où ils pourront réfléchir, imaginer, créer, toujours accompagnés par un référent jeunesse, le but étant de favoriser l'engagement de jeunes dans l'animation de leur territoire,
- un espace de documentation sur les thèmes qui concernent la vie des jeunes en général et définis par la labellisation Info Jeunes,
- des espaces de travail (co-working).

Les jeunes pourront s'y retrouver pour attendre leur bus ou se détendre entre amis, mais aussi pour y travailler seul ou en groupe.

Des animateurs Référents Jeunesse sur tout le territoire

Pour couvrir le territoire d'une animation de proximité en direction des jeunes de 11 à 30 ans, l'Agglomération coordonne un réseau d'animateur et animatrices Référents Jeunesse qui se déploie dans les principaux pôles et touche progressivement l'ensemble des communes. Pour le secteur du cerizéen : Centre socioculturel – Céline MARCHAIS et Marie VAUGUET – 07 81 61 08 61 – refjeunesse@cerizeen.csc79.org



OUVERTURE LE 1^{ER} SEPTEMBRE
place de la gare à Bressuire



Cadre de vie - Environnement

Développement durable

Commission animée par Yvon ABELARD

Membres : Maryvonne AYRAULT, Jean-Noël BODIN, Guy BREMAUD, Fabrice COURILLAUD, Jean-Jacques ENOND, Clément PASQUIER, Antoine-Henri VALLETTE.

Parking école Saint Marsault

En début d'année, face à une demande en places de parking supplémentaires autour de l'école de Saint Marsault, la municipalité a fait réaliser une aire de stationnement sur la parcelle face à l'école. Une vingtaine de places ont été aménagées et donnent satisfaction. Les véhicules peuvent circuler plus facilement sur la route au moment de la rentrée et de la sortie des classes. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise PELLETIER pour un montant de 11 800 € TTC.



Lotissement L'Orée du Bois II – La Forêt sur Sèvre

Le projet d'extension du lotissement L'Orée du Bois avance. L'appel d'offres pour la réalisation des travaux de viabilisation a été lancé fin novembre. Avec une remise des offres prévue pour la mi-décembre, on peut espérer le démarrage des travaux en début d'année. 19 parcelles vont être proposées à la vente.

Aire du pont de bois et camping-car park

Depuis de nombreuses années, l'aire de camping-car créait de nombreux désagréments, autant pour les riverains que pour la municipalité. La commune a décidé de conventionner avec le groupe Camping-car park pour la gestion de cette nouvelle aire.

21 places ont été aménagées et depuis l'ouverture début juillet, 365 nuitées ont été recensées. Les retours que l'on a sur cet aménagement sont très bons.

A proximité de l'aire a été créé un pump-track. Celui-ci est né suite au projet d'un groupe de jeunes de la commune, retenu dans le cadre du budget participatif du département. L'idée de départ consistait en la réalisation d'un lieu de rencontre autour de sport et la finalité en a été une piste de pump-track. Depuis l'ouverture début juillet,

les retours des différents utilisateurs, jeunes et moins jeunes, sont positifs. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise CHARIER TP pour un montant de 47 000 € HT (pump-track) et 57 275 € HT (aire et parking).



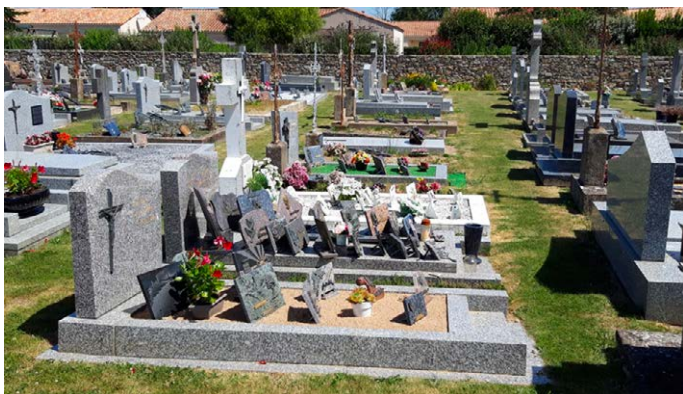
Lotissement du Bois Saint-Joseph La Forêt sur Sèvre

Les trottoirs du lotissement du Bois Saint-Joseph, très dégradés, ont été refaits en enrobé. Les bordures hautes situées aux entrées des parcelles, ont été enlevées et remplacées par des bordures basses afin de faciliter le passage des véhicules. Travaux réalisés par l'entreprise CHARIER TP pour un coût de 20 600 €.



Villes et villages fleuris

Cette année, comme tous les 3 ans, nous avons reçu le jury « Villes et Villages fleuris ». Celui-ci a décidé de confirmer le label 2 fleurs et nous encourage à valoriser les actions mises en place auprès du grand public. Nous allons aussi passer au zéro phyto dans les cimetières. C'est pour cette raison que nous avons ensemencé dès cet automne avec des essences à croissance lente, les cimetières de La Forêt sur Sèvre, de Montigny et une partie de celui de La Ronde.



Inauguration du carpodrome La Ronde

Une des anciennes « fouilles » du Puy Greffier à La Ronde, devenue propriété de l'EPTB (Etablissement Public Territorial du Bassin de la Sèvre Nantaise), a été aménagée et est aujourd'hui dédiée à la pratique de la pêche à la carpe. Courant novembre, cet aménagement a été inauguré en présence de nombreuses personnalités. Une nouvelle vie est donnée à cet espace qui était presque en état d'abandon.



Travaux de réfection voirie - investissements 2020

Route longeant la Sèvre Nantaise depuis le rond-point rue de l'église jusqu'au village de la Davière soit 4.200 km

Chemin de Panièvre

Chemin de Bonnemort

Travaux réalisés par l'entreprise COLAS pour un coût de 98 096,10 € HT.

Travaux d'entretien de voirie

30 tonnes de PATA ont été utilisées pour l'entretien de la voirie rurale.

4000 € ont été utilisés pour l'entretien des fossés.

Le taillage des haies a été réalisé par les entreprises HERBRETEAU et ENOND.

PROJETS 2022

Rue de l'église - La Forêt sur Sèvre

L'année 2022 va être synonyme de travaux dans la rue de l'église une bonne partie de l'année. A partir du mois de mars, l'Agglo2b va intervenir sur les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales. Trois mois de travaux seront nécessaires pour remettre l'ensemble de ces canalisations en bon état. Ensuite, courant juillet, le SVL interviendra sur le réseau d'eau potable. A son tour en septembre, la commune engagera les travaux de voirie et d'aménagement de sécurité.



Rue du Stade - La Ronde

La nouvelle année verra la commission « cadre de vie » travailler avec le bureau d'études sur l'aménagement de la rue du Stade à La Ronde avec des travaux prévus pour 2023.

La fibre arrive chez vous Préparez le terrain !

Le Très Haut Débit arrive prochainement dans le Bressuirais et l'ensemble des logements est destiné à être éligible au raccordement à la fibre optique.

Pour que les travaux de tirage des câbles puissent se faire rapidement, un élagage peut être nécessaire et cette démarche vous incombe.

En effet, le déploiement de la fibre optique nécessite une intervention sur les lignes aériennes existantes (poteaux téléphoniques...) et un élagage de la végétation doit être effectué en amont par les propriétaires.

Pour ne pas bloquer votre accès à la fibre, l'élagage doit respecter une distance minimale d'un mètre en hauteur et de 50 cm en largeur de part et d'autre du poteau et des câbles.

En cas d'obstruction le déploiement de la fibre sera bloqué et les logements ne pourront pas faire l'objet de raccordement.

**Une question ?
contactez le
05 49 06 63 83
deux-sevres-numerique.fr**

Deux-Sèvres NUMÉRIQUE
Agglo2b
opodo
Nouvelle-Aquitaine
France
Très Haut Débit

Entretien et rénovation du patrimoine communal

Commission animée par Guy BREMAUD

Membres : Yvon ABELARD, Maryvonne AYRAULT, Fabrice COURILLAUD, Laëtitia DAUGE, Jean-Jacques ENOND, Manon FAVREAU, Nathanaël de FOMBELLE, Maryse NOURISSON-ENOND, Antoine-Henri VALLETTE

Un nouvel agent aux services techniques

Sébastien FONTENIT a rejoint l'équipe « bâtiments voirie » le 31 mai dernier. Menuisier de formation, Sébastien a travaillé pendant plusieurs années comme menuisier et plaquiste. Il a ensuite été vendeur dans un magasin de bricolage avant d'opter pour la fonction publique territoriale en candidatant à la Forêt sur Sèvre.



Dispositif argent de poche

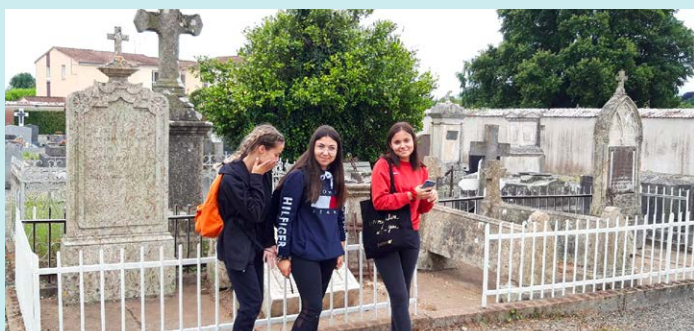
Pour la 2ème année, nous avons poursuivi le dispositif « Argent de poche » pour les jeunes âgés de 16 à 18 ans. 10 jeunes ont participé à divers travaux sur la commune, sous le contrôle des agents que nous remercions pour leur accompagnement :

- > Arrachage d'herbe dans les jeux de boules et les cimetières
- > Réfection des toilettes publiques de La Forêt sur Sèvre
- > Mise en place et peinture pour les jeux des enfants dans la cour de l'école de Montigny

Merci à Maëlle LIGNER, Cloé BONNET, Tiffanie GRAIZEAU, Célia BOIZUMAULT (absente sur la photo) ; Coralie CHAREILLE ; Orlane VION, Enora BETARD ; Nicolas BITAUDEAU, Coralie DOUTEAU et Anaëlle BIBARD pour leur dévouement et leur participation.

... A vos candidatures pour 2022 ...

Afin d'anticiper la reconduction de ce dispositif sur l'été 2022, vous pouvez nous adresser vos candidatures dès à présent.



Du côté des bâtiments communaux

> Eglises :

- La Forêt sur Sèvre : changement des deux portes d'entrée par l'entreprise SAVIN (Courlay) : 2 860 € TTC
- St Marsault : pose d'un parafoudre et remplacement du coffret électrique des cloches par l'entreprise BODET (Trémontines) : 2 647 € TTC
- La Ronde : changement du beffroi du clocher par l'entreprise BODET et enduit intérieur du clocher par l'entreprise LAPERRIERE (La Chapelle Saint Laurent) : 32 665 € TTC (subvention = 5 000 €) ; couverture et zinguerie par l'entreprise SOULLARD (Moncoutant) : 11 859 € TTC (subvention = 5 000 €)

> Ecole de La Forêt sur Sèvre :

- Travaux de zinguerie sur la toiture par l'entreprise SOULLARD : 2 581 € TTC

- Pose de volets roulants par l'entreprise SAVIN : 2 556 € TTC

> Local poissonnerie « La P'tite Marée » :

- Mise aux normes de l'électricité par l'entreprise BOISSINOT (Mauléon)
- Entretien de la chambre froide
- Rénovation des couvertures par l'entreprise FBM (Bressuire)
- Pose de stores jour sur la devanture

Coût total : 14 364 € TTC (subvention = 5 000 €)



> Cantine de l'Ouvroir - aménagement pour l'entreprise Ô Fins Gourmets :

- Pose de menuiseries par l'entreprise SAVIN
 - Travaux d'étanchéité par l'entreprise SOULLARD
 - Reprise et mise en conformité de l'électricité par l'entreprise AUGER (Boismé)
 - Vérification de l'électricité par SOCOTEC plus bureau d'études SARL YACK (Chiché)
 - Installation d'un compteur électrique par GEREDIS
- Coût total : 17 497.80 € TTC



> Chapelle de l'Ouvroir :

- Changement des menuiseries par l'entreprise EPRON (Boismé) : 19 156 €
 - Restauration intérieure des murs, appuis des fenêtres, coulage de la chappe liquide et fournitures des tomettes par l'entreprise BATISEVRE (Saint Amand sur Sèvre) : 36 004 €
 - Matériaux achetés par la commune : 3 857 €
- Coût total : 58 997 € TTC (subvention = 19 250 €)

> Cabinet de santé :

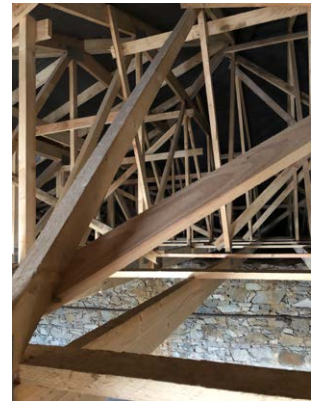
- Aménagement de l'annexe de la maison Thomazeau avec la création de deux nouveaux bureaux ; les travaux ont débuté le 1er septembre dernier et devraient se terminer le 31 mars 2022
- Coût total : 117 000 TTC €

Souhaitons que cet aménagement de la totalité de la maison Thomazeau en cabinet de santé permette d'attirer des professionnels pour la commune qui met tout en œuvre pour que ce vœu se réalise.



> Bar tabac et maison Gérard :

- Rénovation de la toiture du bar tabac et de la maison Gérard dont la charpente a été entièrement refaite par l'entreprise SAVIN
 - Réfection de la toiture par l'entreprise VRIGNAULT (Moncoutant)
 - Pose de la zinguerie par l'entreprise SOULLARD
- Coût total : 37 625 TTC €



Autres travaux ...

Les services techniques de la commune ont beaucoup participé à la mise en œuvre en 2021 de nombreux aménagements nouveaux, en plus des travaux d'entretien habituels.

- > Construction d'une armoire à l'école de Montigny pour ranger les tablettes
- > Enlèvement des cailloux sur la toiture de l'ancienne boucherie pour la réfection de celle-ci
- > Peinture et mise en état de l'ancienne boucherie pour accueillir la poissonnerie « La P'tite marée »
- > Démolition dans la cantine de l'Ouvroir pour permettre le futur aménagement de l'entreprise Ô Fins Gourmets
- > Ragréage du plafond de la cuisine
- > Mise en place de bordures dans le lotissement du bois Saint Joseph pour le futur aménagement des trottoirs
- > Aménagements pour l'aire camping-car park
- > Aménagements autour du pump track
- > Installation de l'électricité pour la terrasse à l'arrière du café
- > Peinture des portes de l'église de la Forêt sur Sèvre
- > Travaux à la Chapelle de l'Ouvroir
 - Peinture de toutes les ouvertures
 - Piquetage des murs intérieurs
 - Creusement du sol avec empiècement pour faire une chappe liquide
 - Mise en place d'un drainage et évacuation des eaux pluviales autour de la chapelle pour éviter l'humidité d'altérer les murs et remise en état du terrain autour de la chapelle
 - Pose en fin d'année des tomettes pour finition du sol intérieur de la chapelle
 - Mise en place de l'électricité à l'intérieur de la chapelle
- > Engazonnement des cimetières de La Forêt sur Sèvre et Montigny

L'ANNÉE 2021



Le pump track rencontre un vif succès auprès des jeunes (et des moins jeunes) depuis son ouverture début juillet. L'aire de camping-car a enregistré 365 nuitées depuis cet été.



Pique-nique ouvert à tous le 29 août à Saint Marsault avec la venue de Bernard Sym's, magicien professionnel



Commémoration du 11 novembre

A Montigny : remise de la croix du combattant au titre de leurs participations aux opérations en AFN à Paul MILLASSEAU et Gérard OLIVIER et remise du nouveau drapeau par le porte drapeau honoraire M. MAZET
A La Forêt sur Sèvre : remise de la médaille de reconnaissance de la Nation avec agrafe AFN à Roger RENAUDIN et Michel CORNUAULT et remise du nouveau drapeau AFN par Charles AUDUREAU, président d'honneur de l'association UNC-AFN Soldats de France à Jean PAULEAU, porte-drapeau.
A La Ronde : remise de la croix du combattant à Jacques AUDOUIN et l'insigne de porte drapeau à Philippe MORIN.



Journées Européennes du Patrimoine les 18 et 19 septembre à Montigny avec exposition d'objets anciens et reconstitution d'une classe des années 1950.

EN IMAGES



Les petits champions ... de lecture lors de l'épreuve locale du concours national le 3 février



Opération « Nettoyons la nature » les 17 et 18 avril



Visite estivale « quand une sablière devient carpodrome ! » le 22 juillet



Remise du prix « Mercure d'Or », catégorie Développement économique et commercial, apprentissage – formation – développement du personnel, commerce rural à Fabrice et Caroline GABORIEAU



Animations et course du muscle les 3 et 4 décembre pour le Téléthon par les enfants des écoles Les 4 Saisons et Mère Teresa et les associations

La chapelle de l'Ouvroir s'ouvre à un nouveau départ !

La chapelle a fait l'objet de travaux de rénovation importants cette année (cf. commission patrimoine bâti).

Monsieur Rouet, le donateur du calvaire de La Picaterie, est décédé en 1844. Sa veuve avait fait le vœu de bâtir une chapelle dédiée à la Sainte Vierge près du calvaire offert par son mari. Elle fut bénie le 14 septembre 1845, puis largement agrandie (sa superficie est triplée) en 1851.

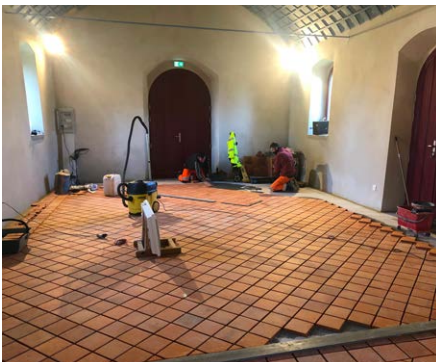
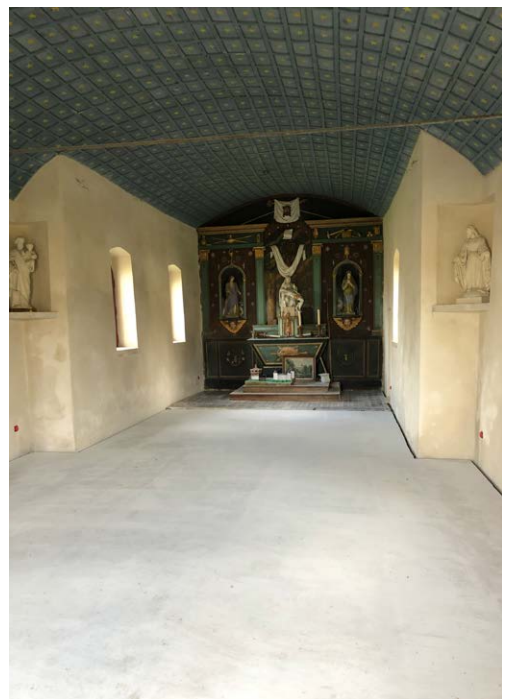
La chapelle possède un retable (représentant la passion du Christ et une Piéta) qui est inscrit à l'inventaire des monuments historiques depuis 2014. Il serait du XVIII^{ème} et donc antérieur de plus de cent ans par rapport à la construction de la chapelle.

La chapelle appartient à la commune depuis 1999.

Depuis la vente de l'ancienne école privée par le diocèse, la mairie a pu récupérer la bande de terrain au pied de la chapelle. Elle était autrefois dans la cour de l'école. Les anciens murs de la cour, peu esthétiques, ont été démolis ce qui redonne l'espace nécessaire pour admirer le bâtiment dans son ensemble.

Au cours du dernier mandat, à plusieurs reprises, la chapelle a accueilli concerts et expositions. Nous souhaitons conforter cette vocation en permettant d'y déployer à l'avenir un petit programme culturel.

Le saviez-vous ? Le calvaire aurait été érigé, par son petit-fils, en mémoire de Louis Racault tué pendant les guerres de Vendée au cours d'une grande bataille à proximité de La Forêt. A l'époque, le calvaire marquait le carrefour des routes de La Chataigneraie et de Pouzauges, lieu potentiel de cette bataille.



Votre cimetière zéro pesticide

Dès juillet 2022, la loi interdira l'usage des produits phytosanitaires sur les cimetières en France.

La commune doit donc faire évoluer ses méthodes d'entretien pour ces espaces. Dans cette perspective, le cimetière a étéensemencé avec des essences à croissance lente (Fétuque ovine).

L'aspect des cimetières va changer dans les prochains mois ; il ne sera plus uniquement minéral. A ce jour, les cimetières de Montigny et La Forêt ont été engazonnés, ainsi qu'une partie de celui de La Ronde.

Nous devons faire évoluer nos regards sur la présence du végétal dans ce lieu, si nous voulons répondre à trois objectifs :

- respecter la loi,
- maîtriser les coûts d'entretien,
- faire que ces espaces soient agréables.

